

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi



Hôtel de Région, route de Pelengana, face marché Château. Ségou
Tel: (223) 232 15 26; Télécopie: (223) 232 15 79
E-mail: segoumara@hotmail.com



**PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE
SEGOU**

**REALISE PAR BEFOR AVEC L'APPUI TECHNIQUE DU COMITE REGIONAL POUR LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT (CRPD)**

Décembre 2007

TABLE DES MATIERES

	Pages
LISTE DES ACRONYMES	5
PREFACE DU GOUVERNEUR	6
MOTS DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE REGIONALE	7
INTRODUCTION	8
CHAPITRE I : PERSPECTIVES REGIONALES	9
I. PERSPECTIVES REGIONALES POUR 2015	10
1.1. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	10
1.1.1. Tendances démographiques :	10
1.1.1.1. Structure de la population par sexe et par âges :	10
1.1.1.2. Répartition Spatiale de la population de la Région de Ségou:	11
1.1.1.3. Dynamique de la population de la Région de Ségou:	12
1-1-4 Evolution globale des perspectives démographiques :	13
1.2. LES BESOINS FONDAMENTAUX DE LA POPULATION REGION DE SEGOU	15
1-2-1 Les Besoins alimentaires régionaux	15
a) Evaluation de la consommation alimentaire actuelle	15
b) Evolution de la consommation alimentaire dans le futur	15
c) Evaluation des besoins alimentaires en 2007 et en 2015.	15
d) Les besoins en céréales	15
1-2-2 Les Tendances de la production agricole régionale et la satisfaction des besoins alimentaires régionaux en 2015	17
a) Principales productions céréalières et zones de production	17
b) Tendances des superficies cultivées pour les principales Céréales de 1997 à 2007	18
1) Evolution des superficies	18
2) Projection des superficies à l'horizon 2015	19
Les cultures maraîchères et arboricoles :	20
c) Tendances des rendements des principales céréales de 1997 à 2015	23
1) Evolution des rendements de 1997/1998 à 2006/2007	23
d) Tendances de la production des principales céréales de 2007 à 2015	24
1) Evolution de la production agricole de 1997/1998 à 2006/2007	24
2) Projection de la production de 2006/2007 à 2015/2016	25
1-2-3 Les Besoins en eau	28
a) Besoin en eau potable des populations :	28
i) Situation des points d'eau potable en 2005	28
ii) Projection des besoins en points d'eau potable pour 2015	29
b) Besoin en eau des animaux	29
i) Situation du cheptel de la Région en 2006	29
ii) Projection de l'effectif du cheptel de 2006 à 2015 :	30
iii) Besoins en eau du cheptel en 2015	31
c) Besoin en eau des systèmes agricoles irrigués	32
Conclusion :	33
1-2-4 Les Besoins en Energie à usage domestique	33
a) Superficies régionales des forêts et autres espaces boisés :	34
b) Evaluation de la productivité potentielle des espaces boisés de la Région	34
c) Besoins actuels en bois de la population régionale	35
d) Comparaison besoins et productivité potentielle	35
1-2-5 Besoins en matière d'éducation et de santé	35
a) Besoins en matière d'éducation	35
• Analyse de l'évolution de la situation :	35
• Perspectives des besoins en éducation :	46
b) Besoins en matière de santé	47

1) Accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires	47
2) Situation en 2006 et Projection en l'horizon 2015 des effectifs du personnel sanitaire	49
2.1) Les Médecins par cercle	49
2.2) Situation 2006 et Projection 2015 des infirmiers d'Etat	50
2.3) Situation 2006 et Projection 2015 des effectifs des sages femmes	50
2.4) Situation en 2006 et Projection en 2015 des effectifs des infirmiers de santé :	51
2.5) Situation en 2006 et Projection en 2015 des effectifs des infirmières obstétriciennes :	51
2.6) Situation en 2006 et Projection en 2015 des effectifs des aides soignants	51
 II. Problématique d'aménagement et de développement	53
2.1 Analyse des disparités de la Région	53
2.2. Potentialités, Atouts et Contraintes de la Région	54
a) Les Atouts et les Potentialités de la Région :	54
b) Les Principales Contraintes au Développement de la Région.	55
 CHAPITRE 2 : LES PROBLEMES FONDAMENTAUX, L'IMAGE DE LA REGION, LA VISION LES OBJECTIFS GENERAUX	59
Les problèmes fondamentaux	60
Image de la Région d'aujourd'hui :	61
La Vision du Développement	62
 CHAPITRE 3 : LES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION	64
 Les axes stratégiques et actions prioritaires :	65
 I. Domaine de l'Economie rurale :	66
1.1. Stratégie agricole :	64
1.1.1. Filière céréales :	64
1.1.2. Filières fruits et légumes	65
1.1.3. Autres filières agricoles :	66
1.2. Stratégie Pastorale :	68
1.3. Stratégie en matière de la pêche et de pisciculture	69
 II. Domaine de l'environnement, l'eau, l'assainissement, et énergie,	70
2.1. Stratégie environnementale	70
2.2. Stratégie en matière d'eau :	71
2.3. Stratégie en matière d'assainissement	72
2.4. Stratégie en matière d'énergie :	72
 III. Domaine social	73
1.1. Stratégie Scolaire et éducatif :	73
1.2. Stratégie de l'élévation de la situation socio sanitaire	74
1.3. Stratégie de l'emploi	73

ANNEXES	79
Annexe 1 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, TELECOMMUNICATION/TIC ET POSTE	80
1. le développement des infrastructures de Transport :	80
2. Poste et Télécommunication/TIC et Poste :	81
 Annexe 2 : OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT RECENCES LORS DES CONSULTATIONS DES CERCLES DE LA REGION	 82
Cercle de Barouéli :	82
Cercle de Bla :	82
Cercle de Macina	84
Cercle de Niono	85
Cercle de San	85
Cercle de Ségou	86
Cercle de Tominian	86

LISTE DES ACRONYMES

DNSI : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
PRODEC : Programme décennal de Développement de l'Education
PRODESS : Programme décennal de Développement Socio-Sanitaire
PRODEJ : Programme décennal de Développement de la Justice
PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et Organisation Paysannes
CRO : Comité Régional d'Orientation
CLO : Comité Local d'Orientation
CPS : Cellule de Planification et de la Statistique
CMDT : Compagnie Malienne du Développement Textile
ANICT : Agence Nationale pour les Investissements des Collectivités Territoriales
ONG : Organisation Non Gouvernementale
EDM : Energie Du Mali
Km : Kilomètre
PEM : Point d'Eau Moderne
RN : Route Nationale
RNC : Route Non Classée
SOTELMA : Société des Télécommunications du Mali
CAP : Centre d'Animation Pédagogique
DRS : Direction Régionale de la Santé
CSA : Centre de Santé d'Arrondissement
PMA : Paquet Minimum d'Activités
CSCOM : Centre de Santé Communautaire
DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population.
DRJSAC : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture
DRA : Direction Régionale de l'Agriculture
CED : Centre d'Education pour le Développement
SIDA : Syndrome Immuno Déficience Acquise
SRAT : Schéma Régional d'Aménagement et du Développement
SNAT : Schéma national d'Aménagement du Territoire
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSCR : Cadre Stratégique de Croissance et de la Réduction de la Pauvreté
IEC : Information, Education, Communication
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
CSCOM : Centre de Santé Communautaire
ON : Office du Niger
ORS : Office Riz Ségou
ASACO : Association de Santé Communautaire
PRECAGED : Programme de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion Stratégique du Développement ;
MCA : Millenium Challenge Account
CAF : Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFE : Centre de Formation Féminin
CED : Centre d'Education pour le Développement
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
MEN : Ministère de l'Education Nationale
OP : Organisation Paysanne
PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie
EDM : Energie du Mali
APCAM : Assemblée Permanente des Chambres de Métiers
CRPD : Comité Régional pour la Panification du Développement

PREFACE DU GOUVERNEUR

MOTS DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE REGIONALE

INTRODUCTION

Afin de permettre à tous les acteurs du développement de la Région de Ségou d'avoir une vision partagée de leur avenir, la Région s'est engagée dans l'élaboration de son Schéma Régional d'Aménagement du Territoire depuis l'année 2006.

En réfléchissant collectivement aux enjeux futurs, la Région souhaite ainsi définir un cadre de référence pour son développement à l'horizon 2015

L'objectif de cette démarche est double :

- il s'agit, d'une part de définir une stratégie d'aménagement et de développement pour la Région d'ici 2015. Cette stratégie constituera le volet opérationnel du SRAT qui servira, dès l'année prochaine, de cadre de référence pour la Région dans ses négociations avec les partenaires : l'Etat, et les Partenaires Techniques et Financiers
- Il s'agit aussi de se doter d'une vision prospective, à plus long terme (2025), sur l'avenir de la Région. Cette réflexion permettra d'anticiper les mutations de la société et de son organisation territoriale, de trouver les voies et moyens d'un développement équilibré et satisfaisant pour tous.

L'élaboration du SRAT et du Plan Stratégique opérationnel s'effectue dans un contexte de forte mutation des politiques publiques dont :

- l'évolution des missions des Collectivités Territoriales en matière d'aménagement et de développement régional ;
- les démarches actuelles engagées pour l'avenir des contrats/plans Etat- Régions qui responsabilisent la Région comme interface entre le niveau national et le niveau local.

CHAPITRE 1

LES PERSPECTIVES REGIONALES POUR 2015

I. PERSPECTIVES REGIONALES POUR 2015

1.1. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La population de la Région de Ségou est de 1 675 357 habitants selon les résultats du RGPH 1998¹. Cela représente environ 19% de la population totale du Mali. Ainsi, Ségou est la 2^{ème} Région peuplée du pays, après Sikasso. La population est composée de 799 204 hommes et 811 503 femmes, soit respectivement 49,6% et 50,4% de la population totale. Sur la base d'un taux d'accroissement intercensitaire de 2,1%, cette population a atteint les 2 057 889 habitants en 2006 (cf. tableau ci-dessous). A l'exception du Cercle de Tominian, la population féminine est la plus importante avec 58,9% à Macina, 50,8% à Bla et 50,4% à Ségou. Les Cercles de Ségou, San et Niono sont les plus peuplés avec respectivement 28,8%, 15,4% et 13,7%.

1.1.1. Tendances démographiques :

1.1.1.1. Structure de la population par sexe et par âges :

La structure de la population de la Région de Ségou par sexe en 2006 (cf. tableau ci-dessous) montre une légère dominance des femmes avec un rapport de masculinité de 99 hommes pour 100 femmes. Sur la base des rapports de masculinité, la population de la Région peut être répartie en trois groupes :

- Dans la tranche d'âge de 0 à 19 ans, les rapports de masculinité varient de 99 (15 – 19 ans) à 107 (10 – 14 ans), avec une moyenne de 103 hommes pour 100 femmes ;
- Dans la tranche d'âge de 20 à 49 ans, les rapports de masculinité varient de 84 (25 – 29 ans) à 95 (40 – 44 ans), avec une moyenne de 90 hommes pour 100 femmes ;
- Dans la tranche d'âge de 45 ans et plus, les rapports de masculinité sont supérieurs à 100 sauf dans la tranche d'âge de 50 – 54 ans. La moyenne est de 107 hommes pour 100 femmes ;
- Le sexe ratio est de 1016 femmes pour 1000 hommes.

Tableau n°1 Répartition de la population par tranches d'âge et par sexe en 2006					
Age	Masculin	Féminin	Total		Rapport de masculinité
			Effectif	%	
00-04	179413	176968	356381	17,32	101
05-09	175819	171348	347167	16,87	103
10-14	134874	126589	261463	12,71	107
15-19	105149	105768	210916	10,25	99
20-24	76983	83661	160644	7,81	92
25-29	59573	71215	130787	6,36	84
30-34	55552	63961	119514	5,81	87
35-39	47827	53453	101281	4,92	89
40-44	41601	43808	85409	4,15	95
45-49	34240	33286	67526	3,28	103
50-54	28675	30238	58913	2,86	95
55-59	22443	20874	43317	2,10	108
60-64	20997	20869	41866	2,03	101
65-69	14864	13551	28415	1,38	110
70-74	11860	11086	22945	1,11	107
75-79	6343	5385	11728	0,57	118
80+	5005	4610	9615	0,47	109
Total	1021218	1036671	2057889	100	99

Source : DNSI/ DRPSIAP/ RGPH – 1998/ Perspective de la population 1999 – 2024

La population de la Région de Ségou est très jeune avec 46,9 % de moins de 15 ans. Le

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998

tableau ci-dessous donne la répartition de la population par grands groupes d'âge et de sexe en 2006. Cela est un atout important en matière de développement; mais aussi, il implique des besoins très importants à satisfaire.

Tableau n°2 Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2006

Age	Masculin	Féminin	Total		Rapport de masculinité
			Effectif	%	
00-14	490106	474 905	965 011	46,9	104
05-09*	175 819	171 348	347 167	16,87	103
15 – 69	507 904	540 684	1 048 588	50,95	94
70 et +	23 208	21 081	44 288	2,15	112
TOTAL	1 021 218	1 036 670	2 057 887	100	99

* situation des enfants scolarisables

Source : DNSI/ DRPSIAP/ RGPH – 1998/ Perspective de la population 1999 – 2024

La population active (15-59 ans est de 978 307 dont 51,75% sont des femmes). Le taux net de dépendance qui exprime la charge de personnes économiquement inactives que supporte une personne active est de l'ordre de 48%. Ce taux est élevé et reste relativement constant depuis 1998. En rapport avec l'ensemble de la population, nous constatons qu'un actif nourrit 2,1 personnes.

1.1.1.2. Répartition Spatiale de la population de la Région de Ségou:

Répartition géographique :

Avec une superficie d'environ 64 821km², la Région de Ségou a une densité moyenne de 31,7habitants/km² en 2006. Cette densité est supérieure à la moyenne nationale (environ 10 hts/km²) et à celle de la Région de Koulikoro (21,29 hts/km²), mais inférieure à celle de Sikasso. Le tableau N° 3 donne la répartition de la population par Cercle et les densités correspondantes.

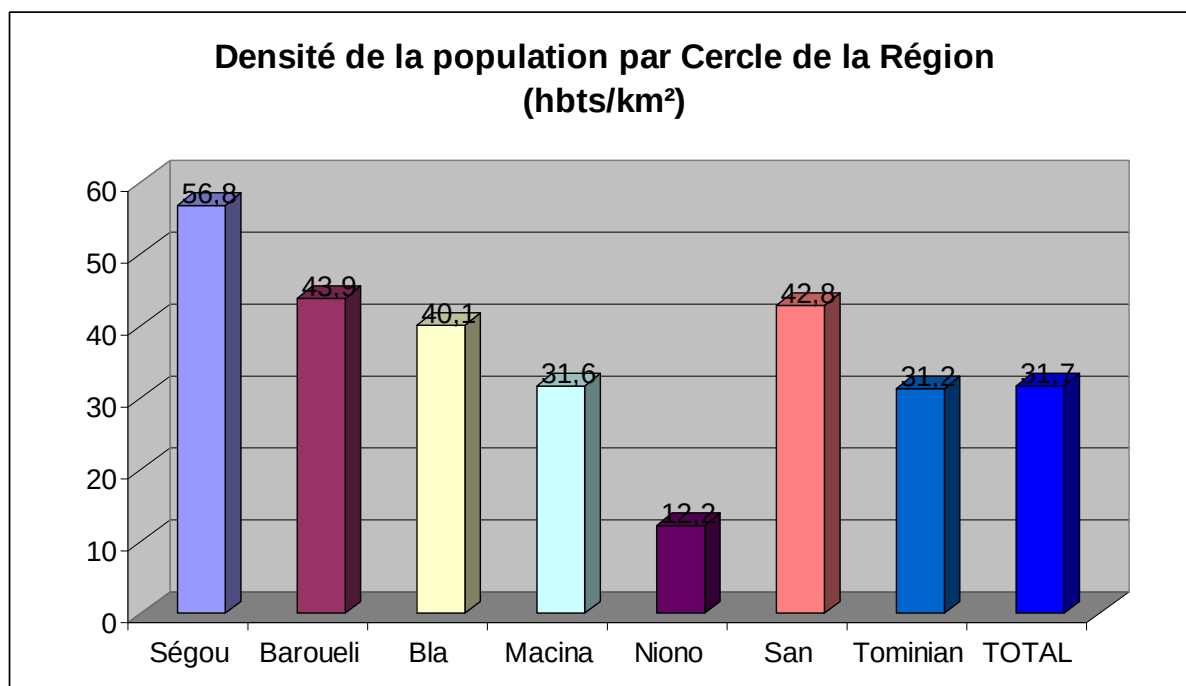
Les Cercles les plus densément peuplés sont : Ségou (56,8 hts/km²), Barouéli (43,9 hts/km²), San (42,8 hts/km²), Bla (40,1 hts/km²). Les Cercles de Macina (31,6 hts/km²), Tominian (31,2 hts/km²) sont très proches de la moyenne régionale. Le Cercle de Niono (12,2 hts/km²) est très peu peuplé. Cette situation pourrait s'expliquer par sa grande appartenance à la zone plus aride. Cependant, elle ne doit pas faire perdre de vue le caractère surpeuplé de la zone Office du Niger lié à la présence des terres et des aménagements hydro agricoles.

Tableau n° 3 : Densité au Km² par Cercle en 2006

Cercle	Superficie en Km ²	Pop résidentes en 2006		Densité (Hbts/ Km ²)
		Effectif	%	
Ségou	10844	615942	29,93	56,8
Barouéli	4400	193026	9,38	43,9
Bla	6200	248485	12,07	40,1
Macina	6563	207407	10,08	31,6
Niono	23063	280383	13,62	12,2
San	7188	307815	14,96	42,8
Tominian	6563	204831	9,95	31,2
TOTAL	64821	2057889	100,00	31,7

Source : DNSI/ DRPSIAP/ RGPH – 1998/ Perspective de la population 1999 – 2024

Graphique de la densité de la population de la Région de Ségou par Cercle



Répartition selon le lieu de résidence :

La population de la Région de Ségou est essentiellement rurale. Le taux d'urbanisation de la Région a évolué de 17,2% en 1987 (RGPH 1987), à 17,8% en 1998 (RGPH 1998), pour atteindre 21,6% en 2006. Ce taux d'urbanisation en net progrès cache un certain nombre de disparités entre les Cercles d'une part et entre les villes de l'autre (voir Schéma Urbanisme et habitat). Le taux d'urbanisation attendu en 2015 pourrait atteindre 25%. Cette augmentation progressive de la population urbaine traduit un mouvement intense de la population rurale vers le milieu urbain où sont concentrés les services sociaux de base et les infrastructures économiques notamment éducatives et sanitaires.

Tableau n°4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

Milieus/Années	1987	1998	2006	2007	2010	2015	2024
Urbain	230 417	297 597	366 305	376 229	407 770	567 078	731 071
Rural	1 109 214	1 377 760	1 691 584	1 737 419	1 883 074	2 058 281	2 653 514
Total	1 339 631	1 675 357	2 057 889	2 113 648	2 290 844	2 625 359	3 384 585

Source : DNSI/ DRPSIAP/ RGPH – 1998/ Perspective de la population 1999 – 2024

1.1.1.3. Dynamique de la population de la Région de Ségou:

La dynamique de la population repose sur les mouvements naturels (naissance, décès et les migrations).

Les mouvements naturels :

Naissances :

L'enquête démographique et de santé (EDS 2001) estimait l'Indice Synthétique de Fécondité des femmes à l'âge de procréation, 15 – 49 ans de la Région de Ségou à 7,6 enfants par femme contre 7,3 en 1995/1996. Il reste le plus élevé après celui de Sikasso. Les causes de l'augmentation des naissances sont :

- La précocité des mariages ;
- L'âge médian à la première maternité assez élevé ;
- La faible utilisation des méthodes contraceptives par les femmes.

Décès

Mortalité des enfants : dans la région de Ségou, 1996 – 2001 (EDS II et III), sur 1000 naissances vivantes, 117 sont décédés avant le premier anniversaire et sur 1 000 enfants qui atteignent leur premier anniversaire 145 meurent avant d'atteindre 5 ans. Globalement sur 1 000 enfants nés vivants, 246 décèdent avant leur cinquième anniversaire, contre 274 entre 1987 et 1996.

Tableau n° 5 Quotient de mortalité des enfants

Mortalité	Région de Ségou		Ensemble Mali	
	1987- 1996	1996- 2001	1987- 1996	1996- 2001
Infantile	148	117	133,5	125,8
Juvenile	148	145	137	127,8
Infanto- Juvenile	274	245,4	252,2	237,6

Source: EDS II et III

L'analyse du tableau ci-dessus montre une réduction substantielle de la mortalité dans la Région et au niveau national pendant les 20 dernières années. Cependant, ces chiffres demeurent très élevés et supérieur au niveau national (Classement par région). Le niveau de la mortalité des enfants semble largement influencé par le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction de la mère.

Emigration/immigration.

Le Mali est un pays d'émigration, à l'exception du district de Bamako qui a un taux de migration net (+0,9%), toutes les autres Régions ont un taux de migration négatif, c'est-à-dire qu'elles se dépeuplent progressivement.

La Région de Ségou a un taux de migration de (-0,31%) qui représentent la différence arithmétique du taux d'émigration (+ 3,38%) et du taux d'immigration (3,7%)

1-1-4 Evolution globale des perspectives démographiques :

Le taux d'accroissement est de 2,1%. Ce taux est légèrement inférieur au taux national.

Tableau n° 6 : Perspectives de la population urbaine et rurale de Ségou (1999-2024)

ANNE ES	REGION DE SEGOU			SÈGOU-URBAIM			SEGOU-RURAL		
	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL
1999	844780	857562	1702342	15535B	15407-1	309430	689424	703488	1392912
2000	868033	B8116B	1749201	165765	164373	330137	702269	716795	1419064
2001	891668	905363	1797231	176843	175327	352171	715025	730036	1445060
2002	916348	930213	1846561	188640	1B6985	375626	727707	743228	1470935
2003	941 578	955826	1897404	201216	199404	400620	740362	756422	1496784
2004	967701	982344	1950045	214646	212652	427298	753055	769692	1522747
2005	994220	1009263	2003483	228704	226520	455223	765516	782744	1548260
2006	1021218	1036671	2057889	243427	241040	484467	777791	795630	1573422
2007	1048888	1064760	2113648	258883	256274	515157	790005	8084B6	1598491
2008	10772B6	1093587	2170B73	275108	272256	S4736	802178	821331	1623509
2009	1106587	1123332	2229919	292173	289052	581225	814414	834280	1648694
2010	1136B21	1154023	2290844	310111	306700	616811	826710	847323	1674033
2011	1168111	1185787	2353B98	328986	325260	554247	839125	860526	1699651
2012	1200291	1218453	2418744	3487B3	344718	693501	851508	873735	1725243
2013	1233427	1252091	2485518	369545	365123	734668	883882	886967	1750850
2011	1267411	1286589	2554000	391265	386474	777739	876146	900115	1776261
2015	1302823	1322536	262S359	414166	408954	82312	88B657	913582	1802239
2016	1339533	1359801	2699334	438245	432565	87081	901287	927236	1828524
2017	1377592	1398437	2776029	463559	45735B	920917	914033	941079	1855112
201 8	1416851	1438289	2855140	490094	483322	973416	926757	954968	1881724
2019	1457363	1479415	2936778	517903	510505	1028408	939460	968909	1908370
2020	1499261	1521947	3021208	547069	538967	1066056	952192	982960	1935152
2021	1542479	1565619	3108298	577607	568778	1146384	964872	997041	1961914
2022	1586936	1610948	3197884	60951 8	599884	1209402	977417	1011065	1988485
2023	1632689	1657393	3290082	642860	632355	1275216	989828	1025038	2014866
2024	1679585	1705000	3384585	677602	666166	1343769	1001983	1038833	2040817

1-2 LES BESOIN FONDAMENTAUX DE LA POPULATION REGION DE SEGOU

1-2-1 LES BESOINS ALIMENTAIRES REGIONAUX

a) Evaluation de la consommation alimentaire actuelle

Source Sécurité Alimentaire (214 Kg/pers/an)

Si on considère que 30% des productions sont perdues, les besoins céréaliers doivent être de l'ordre de « besoin alimentaire + 30% des besoins totaux »

b) Evolution de la consommation alimentaire dans le futur

On considère que les besoins alimentaire en terme de céréales doivent diminuer de 214 à 200 kg/pers/an compte tenu de l'émergence d'autres sources alimentaires que sont les légumes, les fruits, les produits manufacturés, les produits d'origine animal.

c) Evaluation des besoins alimentaires en 2007 et en 2015.

Dans la Région de Ségou les besoins alimentaires sont de deux types, les besoins en céréale et les besoins en d'autres aliments comme les légumes, et les fruits. Le besoin en céréale proposé est de l'ordre de 214 kg de céréale par personne et par an.

d) Les besoins en céréales

Les besoins en céréale sont calculés en fonction de la population et aussi de la consommation, qui est aussi fonction :

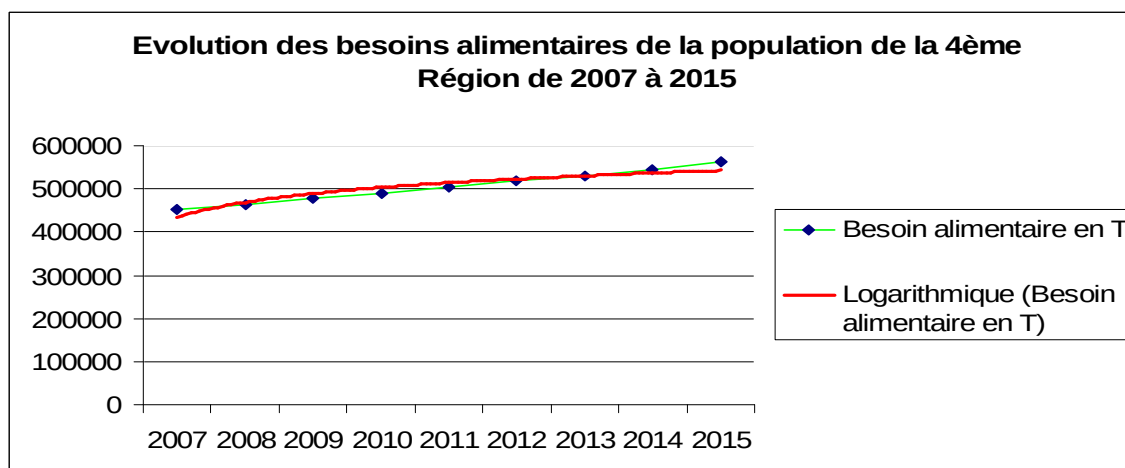
- du besoin énergétique par personne et par jour,
- de la teneur énergétique par Kg de céréale,

A partir de ces paramètres et d'autres facteurs rentrant en ligne de compte, la ration alimentaire donne une moyenne de 214 Kg/personne et par an (source de la Sécurité alimentaire).

Tableau 7 : Les besoins alimentaires de la Région de Ségou de 2007 à 2015

Années	Population	Besoin alimentaire en T
2007	2 113 648	452320,672
2008	2 170 873	464566,822
2009	2 229 919	477202,666
2010	2 290 844	490240,616
2011	2 353 898	503734,172
2012	2 418 744	517611,216
2013	2 485 518	531900,852
2014	2 554 000	546556
2015	2 625 359	561 826,826

Source: PSSégou



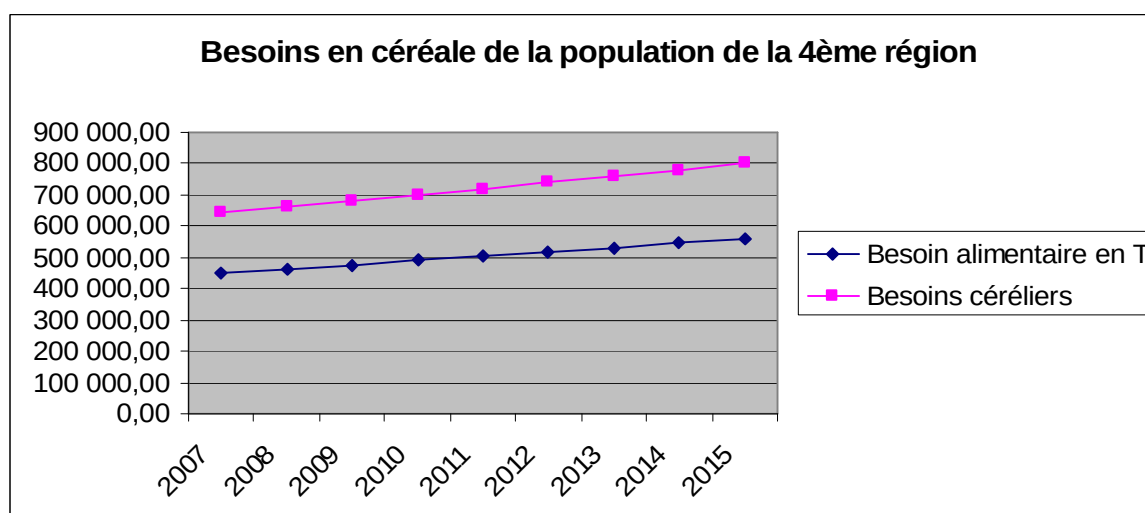
Source: PSSégu

Tableau 8 : des besoins en céréales de la population avec la quantité perdue qui est estimé à 30% environ par an sur la production.

Années	Population	Besoins autoconsommation en T	Besoins céréaliers en T
2007	2 113 648	452 320,67	646 172,39
2008	2 170 873	464 566,82	663 666,89
2009	2 229 919	477 202,67	681 718,09
2010	2 290 844	490 240,62	700 343,74
2011	2 353 898	503 734,17	719 620,25
2012	2 418 744	517 611,22	739 444,59
2013	2 485 518	531 900,85	759 858,36
2014	2 554 000	546 556,00	780 794,29
2015	2 625 359	561 826,83	802 609,75

Source: PSSégu

Graphique des besoins en céréale



En dehors du régime à base de riz, mil, maïs, sorgho et fonio, d'autres aliments sont consommés par la population. Il s'agit des légumes (tomates, oignons, choux, pomme de terre), l'arachide, le niébé, l'huile, le sucre, le lait et dérivés, les fruits, la viande, les poissons qui fournissent à l'individu des calories supplémentaires.

1-2-2 LES TENDANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE RÉGIONALE ET LA SATISFACTION DES BESOINS ALIMENTAIRES RÉGIONAUX EN 2015

a) Principales productions céréalières et zones de production

Le mil, le riz et le sorgho constituent la base alimentaire de la Région de Ségou. Sur la base des données collectées, la part de superficie cultivée et l'importance de la production de chaque céréale dans la Région (campagne 2006/2007) se présente comme suit :

Tableau 9 : Part des superficies cultivées

Culture	Part en % de la superficie totale	Part en % de la production totale
Mil	61,31%	31,30%
Sorgho	17,80 %	9,92%
Riz	15,45%	54,90%
Maïs	3,81%	2,9%
Fonio	1,61%	0,8%

En superficie cultivée, le mil domine sur les autres spéculations ce qui démontre que l'évolution de cette spéculation est basée sur la superficie que sur le rendement. Sa culture est pratiquée sur l'ensemble de la Région spécifiquement dans la partie exondée du Cercle de Niono, le nord du Cercle de Macina et dans l'ensemble des autres Cercles de la Région.

Par contre, l'évolution du riz dont la production est la plus importante des spéculations avec 54,9% de la production totale, est basée sur le rendement. Il est pratiqué dans la zone de l'Office du Niger couvrant les cercles de Macina et Niono ; dans la zone de l'office Riz (Cercles de Ségou, Barouéli), dans le périmètre irrigué à San et partout dans les bas fonds aménagés. L'extension de la riziculture est en cours notamment à San et Bla sur 20.000 à 25.000 ha avec la construction du seuil de Talo, et à Niono sur 16. 000 ha avec l'extension des aménagements dans le nord dans le cadre du programme MCA (Millenium Challenge Corporation).

Quant au sorgho compte tenu du déficit pluviométrique et de sa mauvaise répartition observés chaque année, il est pratiqué en moindre proportion par rapport au mil.

Compte tenu de cette nouvelle donne, la situation des zones agro-alimentaire de la Région va évoluer considération.

Dans le plan stratégique de développement de la Région (1986), cinq zones agro – alimentaires avaient été retenues. Il s'agit de :

- La zone Office du Niger : le riz est à la base de la consommation alimentaire ;
- Le nord de la zone Office du Niger : caractérisé essentiellement par un régime pastoral ;
- La zone opération riz (actuel Office riz) : le riz et le mil constituent les aliments de base avec prédominance du riz ;
- La zone sèche : le mil constitue l'essentiel de la consommation alimentaire ;
- La zone urbaine : constituée de villes, la consommation se repartit de façon presque égalitaire entre le riz et le mil.

Les perspectives décrites plus haut à s'avoir :

L'extension de la riziculture dans le nord Office du Niger avec la création des 16 000 ha (MCA) ;

Le développement de la riziculture dans les zones de San et Bla à travers le Seuil de Talo et les divers projets d'aménagement hydro agricoles, nous amène à proposer la recomposition suivante des zones agro alimentaires :

1)- Une zone riz : composée de la zone Office du Niger et du nord du Cercle de Niono: dans cette zone, le riz est à la base de la consommation alimentaire ;

2)- Une zone mixte mil – riz : cette zone comporte la zone Office riz et une partie de la zone sèche comprenant les Communes des Cercles de San et Bla concernées par les aménagements hydro agricoles ;

3)- Une zone mil : caractérisée essentiellement par un régime à base de mil (Cercle de Tominian, le centre et le sud de Barouéli, de San et de Bla) ;

NB : En milieu urbain, la base de la consommation alimentaire est constituée de riz et céréales sèches, tandis qu'en milieu rural elle est constituée de céréales sèches de façon générale.

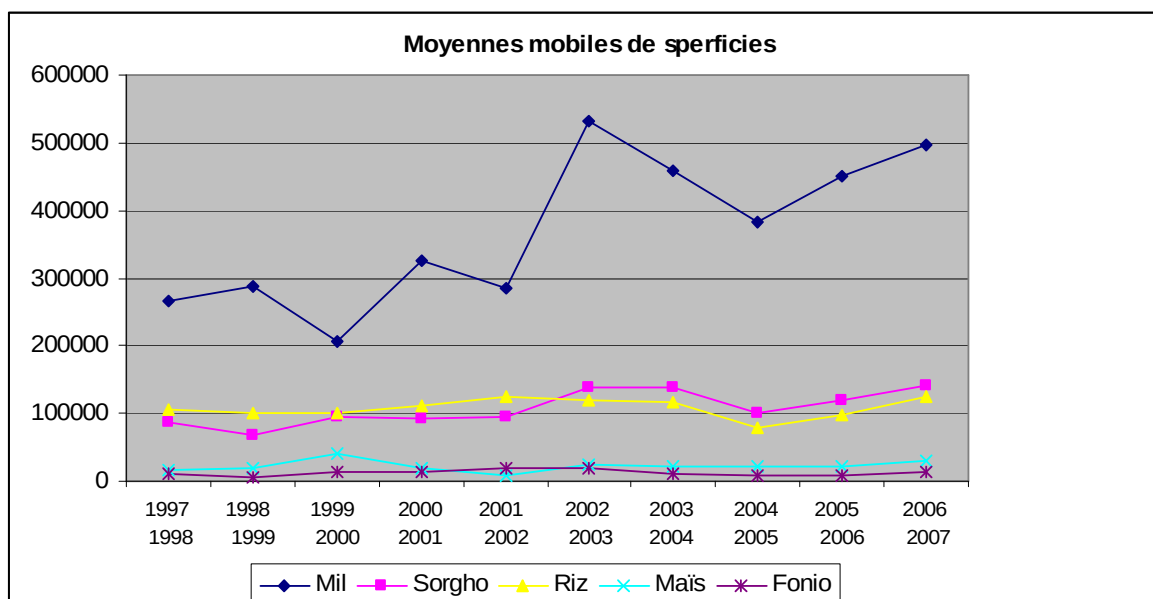
En zone de nomadisme et de transhumance, le régime est pastoral (lait et céréale).

b) Tendances des superficies cultivées pour les principales Céréales de 1997 à 2007

1) Evolution des superficies

Le tableau 10 : ci-après retrace l'évolution des superficies (en ha) de mil, sorgho, riz, maïs et le fonio au cours des dix dernières années.

	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Mil	265976	286902	205508	325303	285164	533046	459804	381674	450743	496134
Sorgho	87274	66861	94380	93099	94229	139802	138288	100443	119142	144076
Riz	104807	99938	100493	110034	123619	118194	116315	77920	97516	125033
Maïs	17115	19122	41818	19484	9100	25216	20467	22704	22989	30856
Fonio	10602	5462	14843	12981	17655	18068	9941	7009	9053	13053



2) Projection des superficies à l'horizon 2015

L'accroissement sensible de la superficie de la culture de mil s'explique en grande partie par :

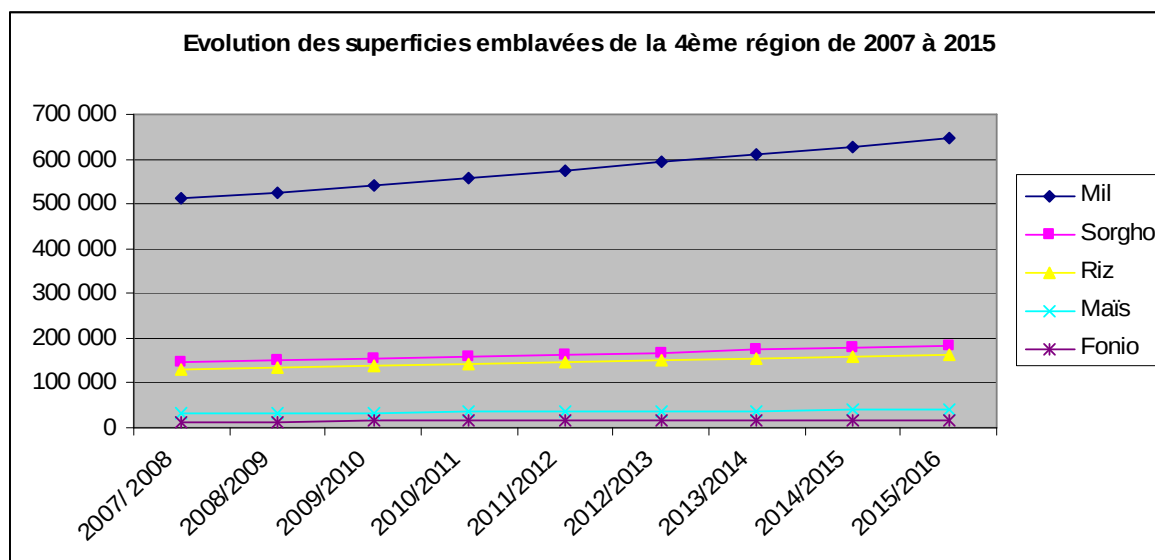
- l'accroissement des besoins alimentaires ;
- l'accroissement démographique ;
- l'insuffisance de fertilisants ;
- la reconversion des éleveurs en agriculteur,
- les difficultés de changement de mentalité des agriculteurs en faveur de la culture intensive.

Ainsi, l'hypothèse d'évolution retenue dans le Plan stratégique de développement de la Région de Ségou sur la période 1998/1995 fondée sur la tendance à la hausse des superficies de mil, sorgho de l'ordre de 3% est pertinente. Ce taux reste à l'ordre du jour pour le mil, sorgho, maïs et le fonio compte tenu de l'évolution observée de la superficie de ces spéculations dans les dix dernières années.

S'agissant de la projection des superficies rizicoles, en tenant compte de la construction du seuil de Talo avec les aménagements subséquents et le programme MCA dans le Nord de Niono le même taux peut être retenu.

Tableau 11 : Evolution des superficies

	2007/ 2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Mil	521189	526 348,56	542 139,02	558 403,19	575 155,28	592 409,94	610 182,24	628 487,71	647 342,34
Sorgho	160000	149 556,13	154 042,82	158 664,10	163 424,03	168 326,75	173 376,55	178 577,85	183 935,18
Riz	116813	132 647,51	136 626,93	140 725,74	144 947,52	149 295,94	153 774,82	158 388,06	163 139,71
Maïs	27135	32 735,13	33 717,18	34 728,70	35 770,56	36 843,68	37 948,99	39 087,46	40 260,08
Fonio	17964	13 847,93	14 263,37	14 691,27	15 132,00	15 585,96	16 053,54	16 535,15	17 031,20



Selon, le bilan de production de l'ON et de l'ORS en 2006, les superficies de culture du riz sont respectivement de l'ordre de 88 266 ha et 21 576 ha pour toutes saisons confondues dans la zone office du Niger.

Le tableau 12 : suivant donne l'évolution des superficies de riz à l'ON et à l'ORS :

	Office du Niger	Office Riz Ségou	Total
2006/2007	88 266	21 576	109 842
2015/2016	115 167	28 152	143 319

Tableau 13 : Comparaison des superficies riz avec celles agricoles

	Superficies Agricoles	ON		ORS		Total	
		Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
2 006	2 761 565	88 266	3,20%	21 576	0,78%	109 842	3,98%
2 015		115 167	4,17%	28 152	1,02%	143 319	5,19%

Actuellement, la culture du riz occupe environ 3,98% des superficies agricoles. Cette occupation évoluera à environ 5,19 à l'horizon 2015 compte tenu des nouveaux aménagements en cours et les perspectives dans le domaine notamment le programme MCA au nord de Niono, le projet CEN-SAD à l'Office du Niger, celui des Libyens à Macina et les aménagements prévus dans le cadre de la construction du seuil de Talo.

Les cultures maraîchères et arboricoles :

Les cultures maraîchères arboricoles sont en nette émergence dans la Région de Ségou. Les produits maraîchers et les fruits sont actuellement consommés par la population et rentrent dans les habitudes de la consommation alimentaire de la Région.

Les tableaux ci après font la situation de l'évolution des productions maraîchères et Fruitières.

Tableau 14 : Evolution de la production des cultures maraîchères

	Campagnes	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
Tomate	Superficie	4	235	500	768	1282	868	814	535	1226
	Rendement	12000	9860	13798	17771	9388	20294	15319	16429	20690
	Production	42	2317	6899	13648	12039	17614	12470	8784	25362
Echalote	Superficie	470	636	1804	1593	4863	3786	15315	1559	7004
	Rendement	15849	12107	17856	13422	26394	28669	4943	16470	38716
	Production	7441	7700	32212	21382	128339	108549	75696	25675	271145
Pomme de Terre	Superficie	15	46	121	133	268	195	224	141	354
	Rendement	13067	18478	15071	14075	12126	18071	16504	21317	20627
	Production	196	850	1816	1872	3247	3527	3697	2995	7304
Gombo	Superficie	21	63	245	392	773	586	620	544	583
	Rendement	7707	2825	3783	8442	7515	4862	7155	11565	10106
	Production	158	178	928	3307	5810	2850	4436	6288	5892
Aubergine	Superficie	12	32	95	151	498	191	308	218	231
	Rendement	11765	8250	9696	15199	2332	16778	12123	33317	16362
	Production	140	264	923	2295	1162	3200	3734	7250	3782
Choux	Superficie	4	8	29	45	175	182	223	182	211
	Rendement	14714	0	12794	17640	15694	13769	16327	14565	15865
	Production	52	87	374	785	2748	2508	3641	2650	3341

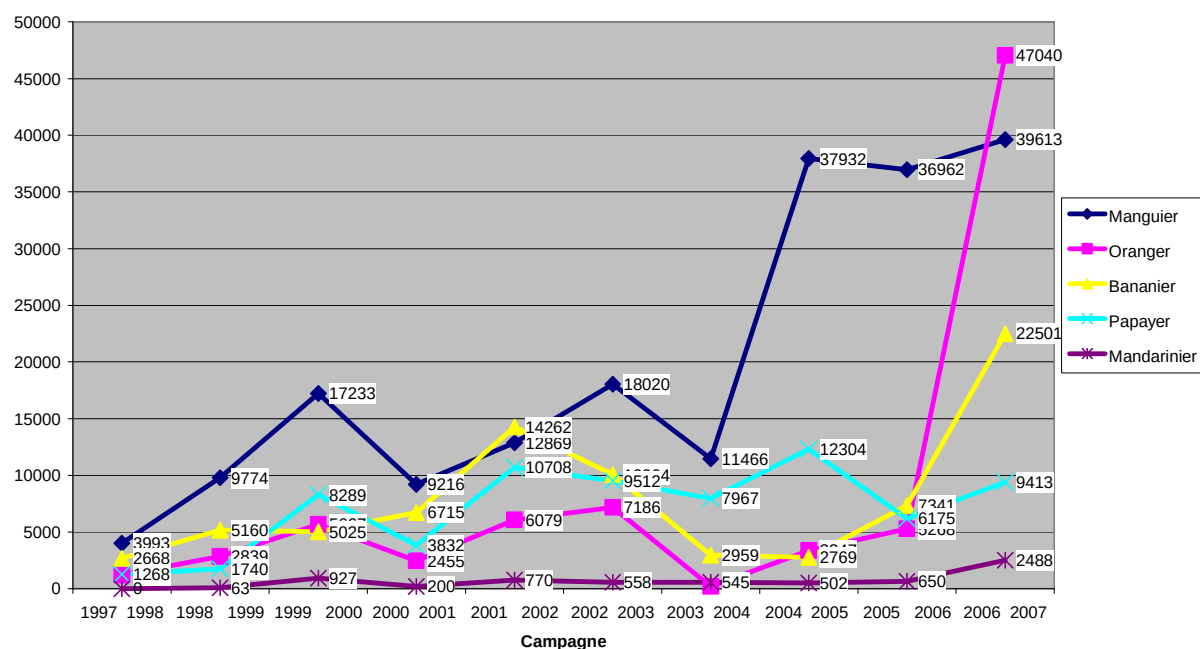
Tableau 15 : Evolution de la production fruitière

	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Manguier	3993	9774	17233	9216	12869	18020	11466	37932	36962	39613
Oranger	1198	2839	5667	2455	6079	7186	188	3347	5268	47040
Bananier	2668	5160	5025	6715	14262	10064	2959	2769	7341	22501
Papayer	1268	1740	8289	3832	10708	9512	7967	12304	6175	9413
Mandarinier	0	63	927	200	770	558	545	502	650	2488

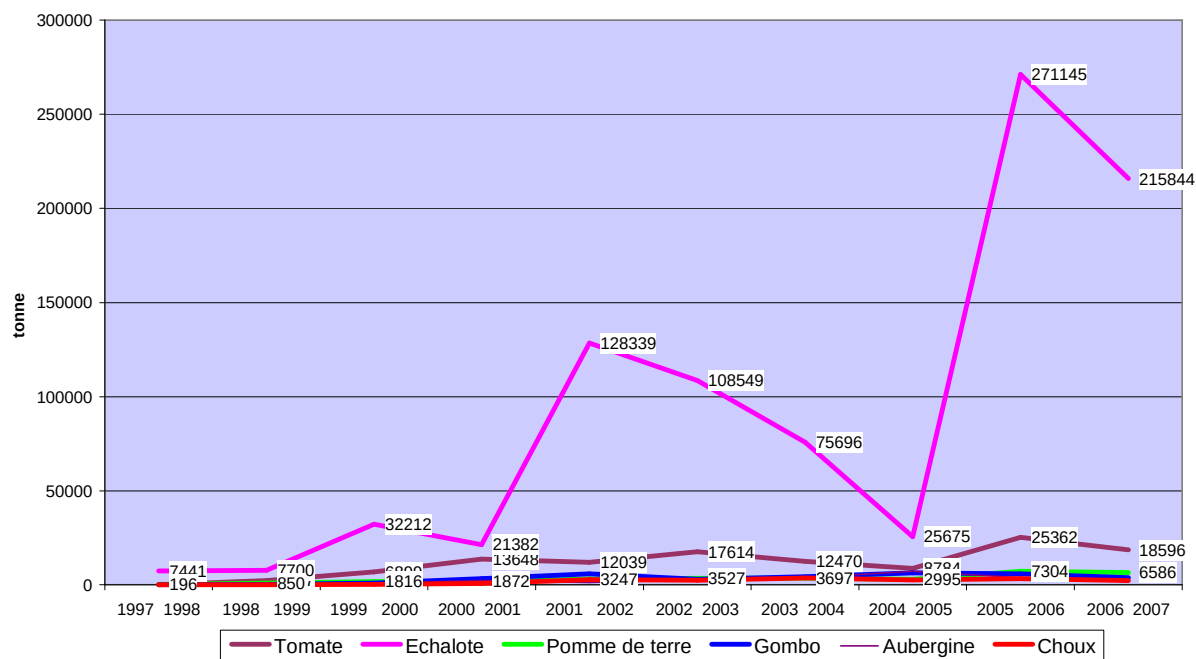
Tableau 16 : Produits industriels

	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
canne à sucre	49682	60629	71251	43151	53108	37069	88642	347825	15090	10262
Coton	51449	40933	55393	42703	66478	28720	60807	52575	47120	34366

Région: Evolution Production fruitière



Evolution Production maraîchère



C) Tendances des rendements des principales céréales de 1997 à 2015

1) Evolution des rendements de 1997/1998 à 2006/2007

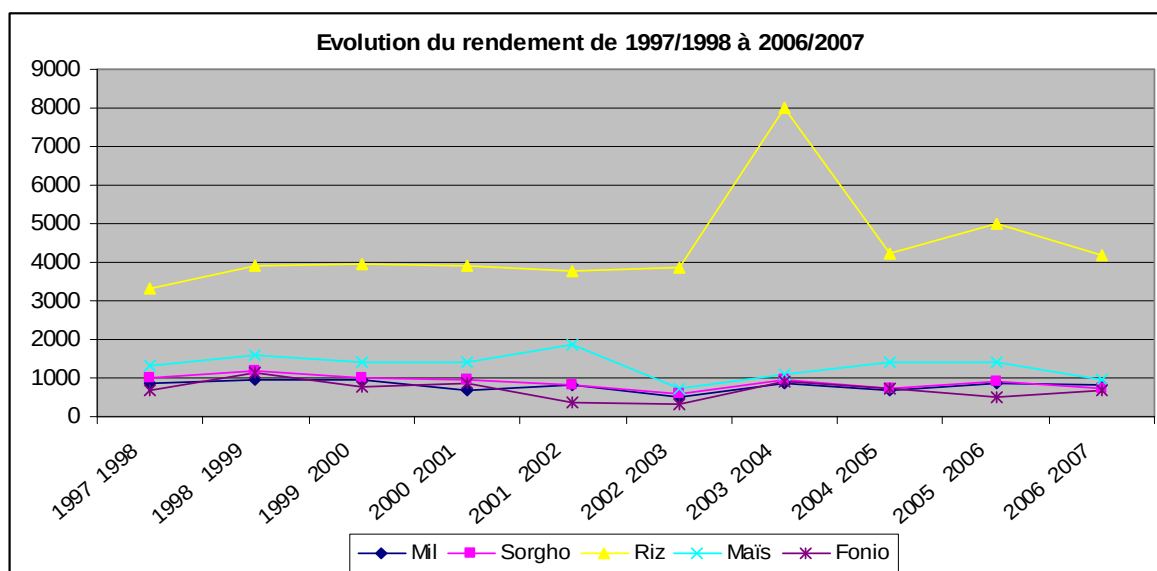
Le graphique ci-dessus laisse apparaître dans l'ensemble une tendance linéaire sinon légèrement à la baisse du rendement des cultures du mil, le sorgho, le maïs et le fonio pendant les dix dernières années. Cette tendance à la baisse s'explique entre autres par :

- Les facteurs climatiques (difficulté pluviométrique et sa mauvaise répartition) ;
- La pratique de la culture extensive ;
- L'insuffisance de fertilisant,
- Le faible niveau d'équipement des paysans ;
- La dégénérescence de semences.....

Le rendement du riz, malgré sa légère tendance en hausse, reste insuffisant par rapport aux efforts d'encadrement déployé dans ces zones.

Tableau 17 : Evolution rendement des céréales

	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Mil	861	965	947	680	834	516	875	686	865	804
Sorgho	992	1162	1004	970	840	605	940	714	899	749
Riz	3328	3900	3950	3900	3785	3877	8012	4226	4994	4165
Maïs	1333	1586	1431	1390	1841	725	1105	1408	1416	949
Fonio	688	1133	772	847	352	304	902	720	481	700



Projection de rendement de la production céréalière à l'horizon 2015:

Sur la base des données recueillies sur les dix dernières années, l'estimation du taux de croît du rendement des cultures du mil, sorgho, maïs et du fonio justifie la proposition d'un taux de croît de 2,7% de 2007 à 2015. Pour le riz, le plan stratégique retiendra les taux de croît du rendement de l'ordre de 2% à 3% respectivement dans la zone Office du Niger et autres zones de culture du Riz dont l'ORS.

Le taux de croît du riz retenu va se fonder sur la base du calcul du taux de croît des productions de riz sur les dix dernières années et aussi sur celui des perspectives de l'ON et de ORS.

Ainsi, on retiendra les rendements suivants pour les spéculations céréalières en 2015

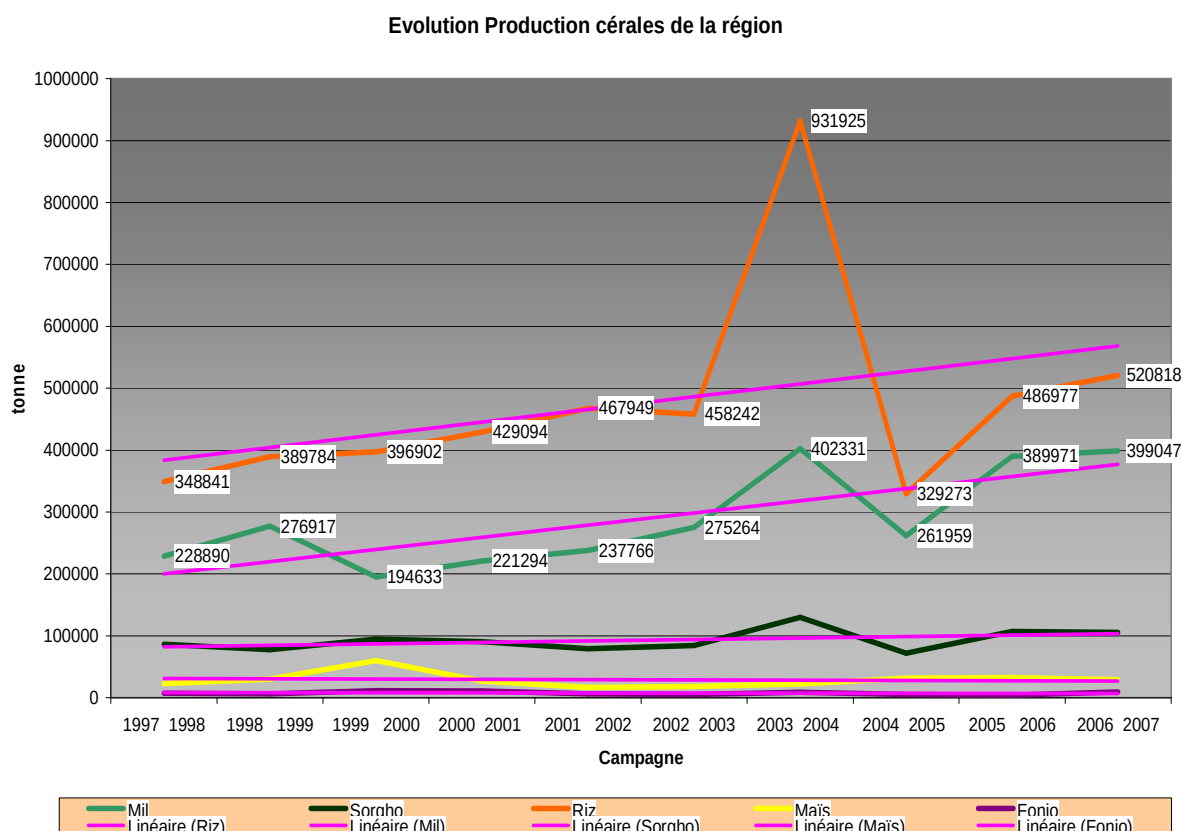
Tableau 18 :

	RIZ		MIL	SORGHO	MAÏS	FONIO
	ON	ORS				
2006/2007	5,630	1,803	0,804	0,749	0,949	0,700
2015/2016	6,920	2,300	0,995	0,927	1,174	0,866

d) Tendances de la production des principales céréales de 2007 à 2015

1) Evolution de la production agricole de 1997/1998 à 2006/2007

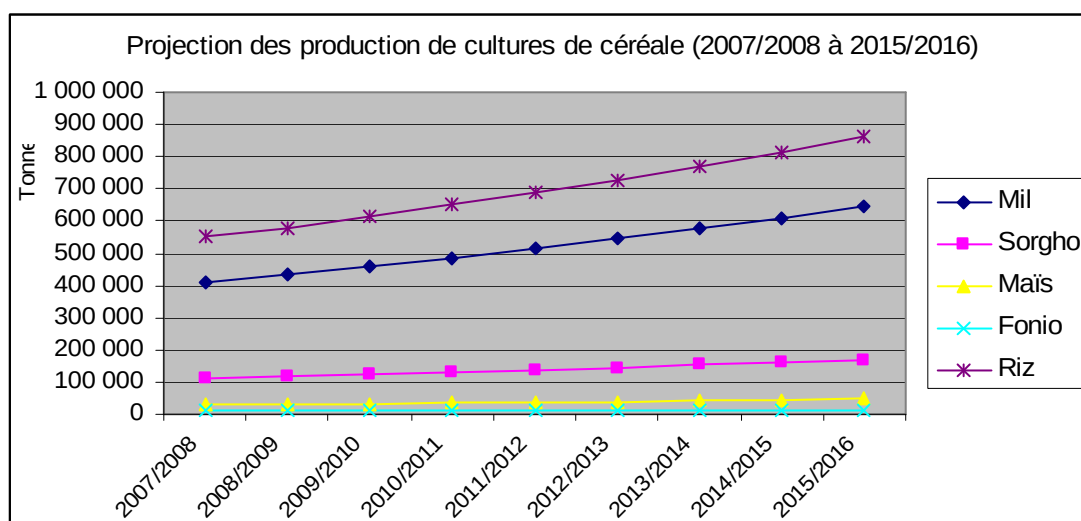
L'augmentation des superficies cultivables expliquent certainement l'augmentation de la production des céréales sèches notamment le mil et le sorgho. Par contre, le graphique laisse entrevoir une baisse de production du riz en 2004/2005 après une croissance progressive amorcé depuis la campagne 1997/1998. Cette baisse peut s'expliquer par la stabilité des surfaces, la dégradation des aménagements, la baisse des rendements, l'insuffisance des fertilisants, la sécheresse, et l'apparition des criquets. Toutefois, une tendance à la hausse est amorcée à partir de la campagne 2005/2006



2) Projection de la production de 2006/2007 à 2015/2016

Tableau 19 : Projection de la production céréalière

Spéculation Année	Mil	Sorgho	Maïs	Fonio	Riz		
					ON	ORS	Total
2007/2008	410 858	108 755	30 161	9 411	511 846	40 069	551 914
2008/2009	434 610	115 042	31 904	9 955	537 745	42 509	580 254
2009/2010	459 735	121 693	33 749	10 531	568 832	45 098	613 930
2010/2011	486 312	128 728	35 700	11 140	601 716	47 844	649 560
2011/2012	514 426	136 169	37 764	11 784	636 502	50 758	687 259
2012/2013	544 165	144 041	39 947	12 465	673 298	53 849	727 147
2013/2014	575 623	152 368	42 256	13 185	712 221	57 128	769 349
2014/2015	608 900	161 177	44 699	13 948	753 395	60 607	814 002
2015/2016	644 100	170 494	47 283	14 754	796 948	64 298	861 247



Conclusion

Tableau 20 : Niveau de satisfaction de la Région en céréale actuelle et future

Années	Population	Besoin auto-consommation Tonne	Besoins céréaliers en tonne	Production en tonne	Ecart absolu	Ecart en Pourcentage
2007	2 113 648	452 321	646 172	1 111 100	464 927	42%
2008	2 170 873	464 567	663 667	1 171 766	508 099	43%
2009	2 229 919	477 203	681 718	1 239 637	557 919	45%
2010	2 290 844	490 241	700 344	1 311 440	611 096	47%
2011	2 353 898	503 734	719 620	1 387 402	667 782	48%
2012	2 418 744	517 611	739 445	1 467 764	728 320	50%
2013	2 485 518	531 901	759 858	1 552 782	792 924	51%
2014	2 554 000	546 556	780 794	1 642 725	861 931	52%
2015	2 625 359	561 827	802 610	1 737 878	935 269	54%

A l'horizon 2015, la Région de Ségou sera excédentaire en production de céréale de 935 269 tonnes soit 54% de la production total.

Le constat en est que l'amélioration des productions agricoles (toutes spéculations confondues) est fortement dépendante de l'expansion des superficies plutôt que de l'amélioration des rendements. Cette situation pose et posera d'importantes contraintes pour la gestion des ressources naturelles de la région et la protection de l'environnement.

Malgré la situation excédentaire, la Région se présente en troisième rang de l'incidence de la pauvreté au Mali derrière les Régions de Sikasso et Koulikoro suivant les critères ci-après :

La Pauvreté dans la Région de Ségou.

Malgré une disponibilité de céréales excédentaire la Région de Ségou est dans une pauvreté qui se caractérise comme suit :

L'incidence de la pauvreté qui, mesure le pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté ou encore la proportion de la population qui n'arrive pas à satisfaire les besoins (alimentaires, non alimentaires ou globaux) jugés essentiels, s'élève à 68 % soit plus des deux tiers de la population.

Parmi cette population démunie, près de 40 % vivent dans l'extrême pauvreté.

Exceptées, les Régions de Mopti et de Tombouctou, toutes les autres Régions ainsi que le district de Bamako ont un taux de scolarisation plus élevé que celui de Ségou. On y dénombre environ 7 localités pour une école primaire. Le taux d'alphabétisation des adultes (13 %) est inférieur à celui de Sikasso et de Kayes avec 46 % des localités seulement qui sont dotées de centres d'alphabétisation.

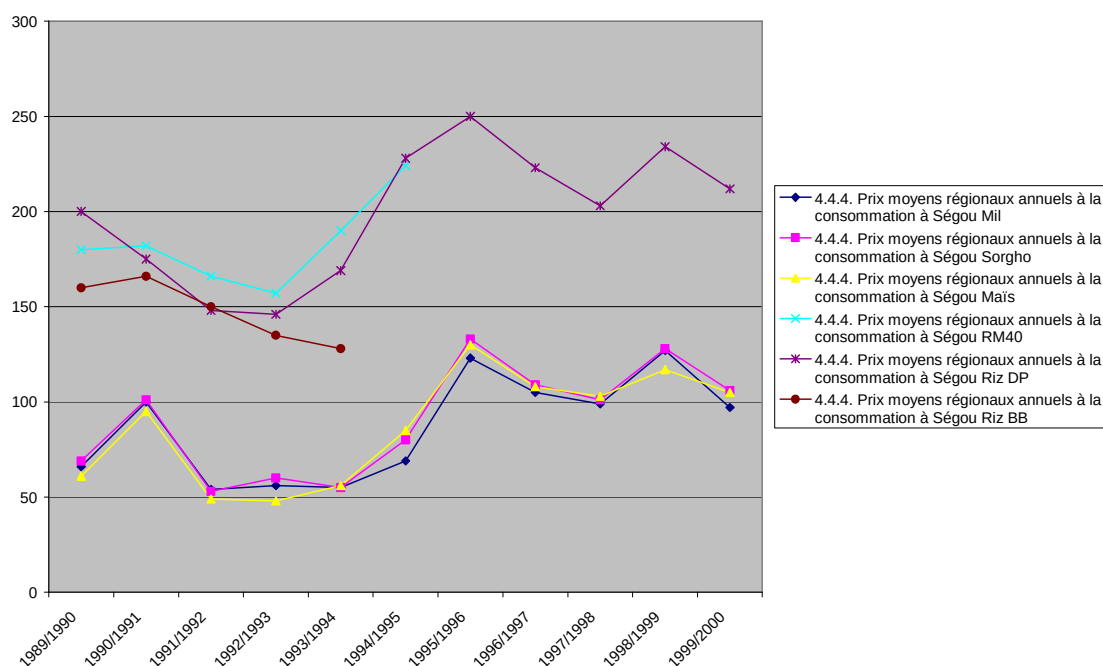
L'état de santé de la population reste parmi les plus mauvais du pays au regard des indicateurs retenus. La mortalité infantile y est la plus élevée, seule la Région de Mopti a une mortalité infantile supérieure à celle de Ségou.

Pourquoi la Région de Ségou est-elle si pauvre ?

Plusieurs aspects ont été analysés

1. La pauvreté due au mil

- 76% de la population de la Région sont des producteurs de mil (population-totale moins population de la zone ON) et ils produisent 37% des céréales toutes confondues dans la Région.
- Le prix moyen du mil a été en moyenne de 100F/kg sur les marchés de consommation durant les dix dernières années (voir graphique)
- Les prix payés aux producteurs bien que libres représentent en moyenne 50 à 70% du prix à la consommation en fonction de la période de l'année.
- Ainsi 68 % de la population soit plus des tiers ont un revenu qui les place en dessous du seuil de la pauvreté.



2. **Le coût élevé des facteurs de production du riz** : Qui amenuisent la rentabilité du riz malgré l'effort important de l'ON d'améliorer les rendements et les superficies. Le riz occupe environ 15,51% des superficies et 48,95% de la production toutes céréales confondues.

Tableau 21 :

Performances des EA		Type EA	Petites	Moyennes	Grandes
Revenu net agricole annuel	Fcfa/an		555 119	1 095 123	2 662 416
Revenu net par personne	Fcfa/an/pers		68 533	92 572	113 006
Revenu net par ha attribué	Fcfa/an/ha		266 884	275 018	289 393
Capacité d'autofinancement (revenu-besoin)	Fcfa/an		-255 691	-89 060	304 060
Soit par personne	Fcfa/an/pers		-31 567	-7 528	12 906
Soit par ha attribué	Fcfa/an/ha		-122 928	-22 366	33 050
Valeur ajoutée agricole	Fcfa/an		610 612	1 241 605	3 091 674
Taux de valeur ajoutée	%		44	45	47

Source : adapté de Bélières et al, 2004

3. **Nous remarquons que seulement** Les grandes exploitations agricoles qui représentent 18% des exploitants ont une capacité d'autofinancement réelle, c'est-à-dire que leurs revenus sont supérieurs à leurs besoins. Cette situation est également une des causes de la pauvreté dans la Région.

4. **L'emploi régulier** est de 9,1% c'est-à-dire que moins de 10 personnes sur 100 occupent un emploi régulier non agricole. La Région de Ségou malgré le volume important en excédent de céréales dispose de très peu d'industries de transformation qui sont constituées essentiellement d'huilerie et de boulangerie.

Sur l'ensemble de la population le taux d'occupation des 15 ans et plus est de 54,5% (source EMEP, 2001) plaçant la Région au 7^{ème} rang national avant les Régions de Kidal et Kayes.

5. **Les dépenses en éducation** sont les plus élevées (1,1% des dépenses totales) et celles de santé (2,5% des dépenses totales) placent la Région au 3^{ème} rang après Sikasso et GAO

1-2-3. LES BESOINS EN EAU

Les besoins en eaux se répartissent en trois types :

- les besoins en eau potable de la population ;
- les besoins en eau des animaux ;
- les besoins en eau pour l'irrigation.

La Région de Ségou située au centre du Mali bénéficie du fleuve Niger sur 292 Km et de son principal affluent, le Bani sur 250 Km. Ajoutés à ces cours d'eau les canaux d'irrigation de l'Office du Niger, de l'Office Riz de Ségou, la zone du moyen Bani et de nombreuses mares existantes font de la région une zone nantie d'assez d'eau de surface. Cependant, cette eau desservant une grande partie de la population n'est pas propre à la consommation courante des populations. C'est pourquoi les eaux souterraines sont largement sollicitées.

Et pourtant, là aussi des disparités existent (l'accès varie de 4 m à Dioro à 80 m de profondeur à Nampala) aggravant ainsi le volume des besoins en eau des populations.

a) Besoin en eau potable des populations :

Les normes de consommation disponibles sont :

- Les normes nationales de consommation en eau potable de la population sont de 20 litres/hbts/jour en milieu rural et 40 l/hbt/jour en milieu urbain et 1 point d'eau pour 400 hbts ;
- la stratégie de développement de la région de 1986 donne les normes de 40 l/ht/j avec un point d'eau pour 200 hts en milieu rural et 61,5 l/hbt/jour avec 1 borne fontaine pour 500 hbts. L'EDM compte en 2006, 5 602 abonnés.

Compte tenu des difficultés d'évaluation du nombre de population desservie par le réseau de l'EDM, il conviendra de retenir la base d'un point d'eau pour 400 hts comme base de prévision des besoins en eau potable de la population.

i) Situation des points d'eau potable en 2006

Tableau 22 : Besoins des points d'eau en 2006

Cercles	Population En 1998	Population en 2006	Pts d'eau existants 2006	Besoins en Points d'eau	Situation en 2006
Barouéli	163 131	194 153	554	485	+ 68
Bla	184 376	219 438	398	549	-151
Macina	167 760	199 662	647	499	+148
Niono	221 309	263 394	354	658	-304
San	247 586	294 668	669	737	-68
Ségou	463 608	551 770	943	1 379	-436
Tominian	162 937	193 922	388	485	-97
TOTAL	1 610 707	1 917 007	3953	4 793	-840

ii) Projection des besoins en points d'eau potable pour 2015

Tableau 23 :

Projection en 2015 sur la base de la norme nationale de 2006 (1 point d'eau pour 400 habitants)

Cercles	Population 2006	Population en 2015	Points d'eau en 2006	Besoin en points d'eau en 2015	Ecart à combler
Barouéli	194 153	236 158	554	590	-36
Bla	219 438	266 913	398	667	-269
Macina	199 662	242 859	647	607	40
Niono	263 394	320 379	354	801	-447
San	294 668	358 419	669	896	-227
Ségou	551 770	671 145	943	1 678	-735
Tominian	193 922	235 877	388	590	-202
TOTAL	1 917 007	2 331 749	3953	5 829	-1 876

Pour rendre l'eau potable plus disponible d'ici en 2015, nous faisons l'hypothèse de 1 point d'eau pour 200 hts

Tableau 24 :

Cercles	Population en 2006	Population en 2015	Points d'eau 2006	Besoins en points d'eau en 2015	Ecart à combler
Barouéli	194 153	236 158	554	1 181	-627
Bla	219 438	266 913	398	1 335	-937
Macina	199 662	242 859	647	1 214	-567
Niono	263 394	320 379	354	1 602	-1 248
San	294 668	358 419	669	1 792	-1 123
Ségou	551 770	671 145	943	3 356	-2 413
Tominian	193 922	235 877	388	1 179	-791
TOTAL	1 917 007	2 331 749	3953	11 659	-7 706

Les forages positifs non équipés (au nombre de 159 dont Barouéli 4, Bla 20, Macina 7, Niono 13, San 73, Ségou 4 et Tominian 38) doivent être pris en compte.

Les besoins prioritaires en points d'eau potables à l'horizon 2015 de l'ensemble de la Région de Ségou est 5 829 et les besoins souhaités sont évalués à 11 659 soit 1 point d'eau pour 200 habitants.

b) Besoin en eau des animaux

i) Situation du cheptel de la Région en 2006

Les analyses montrent que les bovins, les ovins et les caprins sont les principales espèces animales de la Région. Les équins, les asins et les porcins sont en nette régressions depuis 1984. Les Camelins connaissent depuis cette date un taux d'accroissement très fort, car ils semblent mieux s'adapter aux conditions climatiques actuelles de la Région.

Le tableau ci-après montre la situation par cercle et par espèces de l'effectif du cheptel de la Région en 2006.

Tableau 25 :

2006	Bovin	Ovin	Caprin	Equin	Asin	Porcin	Camelin
Barouéli	114 700	181 940	213 950	1 350	8 130	0	0
Bla	158 500	276 000	159 000	418	12 330	638	0
Macina	148 461	161 337	233 838	1 277	10 737	180	0
Niono	244 019	80 725	112 127	403	17 587	218	340
San	202 389	311 084	461 887	10 089	22 234	12 657	0
Ségou	335 004	626 403	504 542	688	41 154	616	0
Tominian	78 300	38 500	57 700	3 500	52 500	28 200	0
Total	1 282 373	1 675 989	1 743 044	17 725	164 672	42 509	340

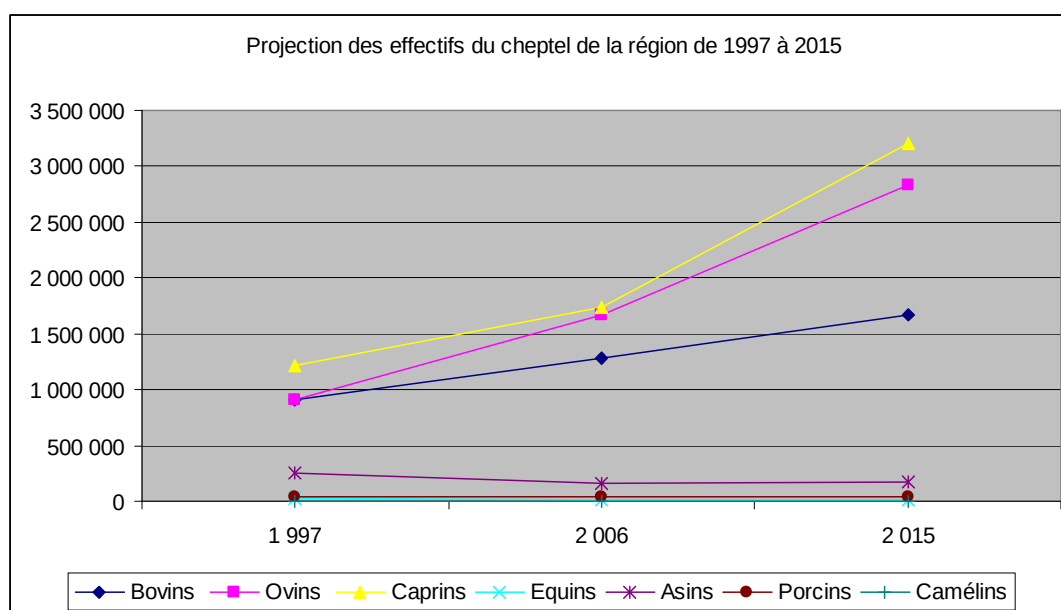
ii) Projection de l'effectif du cheptel de 2006 à 2015 :

Sur la base de l'évolution des effectifs de 97 à 2006, les taux de croît suivants sont proposés:

- Bovins 3%,
- Ovins 6%,
- caprins 7%,
- les Equins, Asins et Porcins 1%
- les Camelins doivent tripler chaque 10 ans.

Tableau 26 : Projection effectif cheptel en 2015

	1 997	2 006	2 015
Bovins	902 456	1 282 373	1 673 206
Ovins	906860	1 675 989	2 831 548
Caprins	1211590	1 743 044	3 204 515
Equins	29944	17 723	19 383
Asins	248949	164 672	180 099
Porcins	44674	42 509	46 491
Camélins	100	340	1 020



iii) Besoins en eau du cheptel en 2015

Comme il a été déjà mentionné, la Région de Ségou est fortement couverte par des eaux de surface (le fleuve Niger et le Bani, les zones irriguées de l'Office du Niger de l'Office Riz, du Moyen Bani. L'abreuvement des animaux est relativement facile et largement satisfait dans ses zones.

Seulement les animaux du Cercle de Tominian, les Communes de Macina situées dans l'inter fleuve et la Commune de Monimpebougou, l'extrême nord de Niono et de Ségou peuvent souffrir en saison sèche un problème d'abreuvement suite à une insuffisance d'eau.

En élevage extensif, le besoin en eau journalier d'un zébu est estimé pendant la saison sèche entre 30 à 40 litres et peuvent atteindre 50 litres lorsque la température atteint les 40 à 50°C.

Par ailleurs, le zébu peulh peut consommer plus de 60 litres d'eau toutes les 48 heures lors d'un abreuvement.

Une consommation journalière en eau d'un UBT (Unité Bétail Tropical soit un zébu de 250 Kg) de l'ordre de 30 litres pendant la saison sèche semble être raisonnable compte tenu de la durée de cette saison, les fortes températures, les déplacements au pâturage.

Dans certaines zones, en période sèche, les animaux font de longue distance pour s'abreuver. C'est le cas des zones du Nord de Niono (Nampala, par exemple) Saye et Sarro au sud de Macina, le Cercle de Tominian, le Nord du Cercle de Ségou et la Commune de Monimpébougou.

Tableau 27 : des besoins en eaux des animaux à l'horizon 2015

Espèce animale	2 006			2 015		
	Effectif	UBT	Consommation en m ³ /an	Effectif	UBT	Consommation en m ³ /an
Bovins	1 282 373	1 025 898	11 233 587	1 673 206	1 338 565	14 657 284
Ovins	1 675 989	201 119	2 202 250	2 831 548	339 786	3 720 654
Caprins	1 743 044	174 304	1 908 633	3 204 515	320 452	3 508 944
Equins	17 723	17 723	194 067	19 383	19 383	212 248
Asins	164 672	82 336	901 579	180 099	90 050	986 044
Porcins	42 509	12 753	139 642	46 491	13 947	152 724
Camélins	340	340	3 723	1 020	1 020	11 169

Les besoins en eau des animaux seront satisfaits au niveau des fleuves, des forages, des puits modernes, les canaux d'irrigation, les mares. Dans les zones d'insuffisance, il importe de mettre en place un programme de maîtrise d'eau.

c) Besoin en eau des systèmes agricoles irrigués

La Région de Ségou est par excellence une zone des aménagements agricoles au Mali. L'irrigation a pour but de combler les déficits éventuels entre les besoins en eau des cultures et les « apports naturels » des pluies. Les cultures concernées sont la canne à sucre, le riz et les cultures maraîchères.

Les principales structures de gestion du système d'irrigation sont : l'Office du Niger, l'Office riz Ségou, le Projet de Mise en Valeur du Moyen Bani.

Le tableau 28 : ci-dessous donne la projection des besoins en eau des systèmes agricoles

		2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Canne à sucre	Superficie	28 478	29 333	30 213	31 119	32 053	33 014	34 005	35 025	36 076
	Besoin en eau (m ³)	1 139 138 800	1 173 312 964	1 208 512 184	1 244 767 360	1 282 110 381	1 320 573 671	1 360 190 808	1 400 996 524	1 443 026 420
Plantation	Superficie	1 725	2 270	2 987	3 931	5 174	6 808	8 960	11 791	15 517
	Besoin en eau (m ³)	25 873 800	34 050 000	44 805 000	58 965 000	77 604 300	102 120 000	134 400 000	176 865 000	232 755 000
Riz	Superficie	128 784	132 648	136 627	140 726	144 948	149 296	153 775	158 388	163 140
	Besoin en eau (m ³)	1 931 759 850	1 989 712 646	2 049 404 025	2 110 886 146	2 174 212 730	2 239 439 112	2 306 622 285	2 375 820 954	2 447 095 582
Cultures maraîchères	Superficie	9 786	10 569	11 414	12 327	13 314	14 379	15 529	16 771	18 113
	Besoin en eau (m ³)	146 788 200	158 531 256	171 213 756	184 910 857	199 703 726	215 680 024	232 934 425	251 569 180	271 694 714

Aujourd'hui, selon les données des dix dernières années les superficies de la canne à sucre connaissent un taux de croit négatif de l'ordre de -4,45%. L'extension de la Sukala SA, et les nouveaux aménagements avec la construction de la nouvelle Usine à Markala en perspective peuvent ramener ce taux dans l'ordre de 3% dans les projections de 2015.

Les besoins en eau des cultures varient selon la nature des cultures et les systèmes d'irrigation pratiqués. Dans la zone de l'ON avec la maîtrise d'eau, le besoin en eau des cultures est moindre par rapport à la zone ORS où la submersion contrôlée est pratiquée. Ce besoin peut varier en fonction de la saison. Par exemple les besoins en eau des cultures de contre saison ne sont pas les mêmes quantités que ceux de la saison des pluies.

La stratégie de développement de la Région de Ségou de 1986 a retenu :

- 20 000m³/ha pour la riziculture à l'ON et l'ORS;
- 18 000m³/ha en zone CMDT ;
- 51 750m³/ha pour la canne à sucre

Dans la zone Office du Niger, les nouvelles instructions données à cette structure de gestion de système irrigué font état de 14 000m³/ha.

Compte tenu de cela, l'hypothèse de 15 000m³/ha a été retenue pour les cultures du riz sans distinction de zone d'irrigation et 40 000m³/ha pour les cultures de la canne à sucre.

Pour ce qui est des semences, selon les données du service semencier de Ségou, les superficies des semences augmenteront à 372,34 ha de semence en 2015/2016 contre 75,55 ha en 2005/2006 soit un taux de progression de 9,34%. Les besoins en eau sont alors estimés à 5 585 100 m³ d'eau.

Conclusion :

Les besoins en eau pour l'irrigation et le cheptel de la Région se chiffrent à **4 417 820 783 m³/an** (voir tableau ci-dessous).

Tableau 29 : Bilan des besoins en eau à l'horizon 2015

Désignation	Consommation en eau en m ³ /an
Bovins	14 657 284
Ovins	3 720 654
Caprins	3 508 944
Equins	212 248
Asins	986 044
Porcins	152 724
Camelins	11 169
Canne à sucre	1 443 026 420
Riz	2 447 095 582
Plantation	232 755 000
Cultures maraîchères	271 694 714
Semences	5 585 100
Total des besoins en eau en 2015	4 417 820 783

1-2-4. LES BESOINS EN ENERGIE À USAGE DOMESTIQUE

La Région de Ségou est située au centre du Mali, entre les 13°30' et 15°30' de latitude Nord et les 4° et 7° de longitude Ouest. Elle est traversée par les isohyètes 400, 500, 600, 700, 800 et 900mm pour une superficie de 64.821 km² soit 5%du territoire national.

L'ordre de disposition de ces isohyètes détermine celui de la démarcation des zones agro climatiques qui sont :

- le sahélien Nord 400 à 500 mm : approximativement entre la ligne de la frontière Mali Mauritanie au Nord et la latitude de Niono au Sud. Elle couvre une superficie d'environ 14.435 km² soit environ 25% de la région. C'est un climat de type aride avec une température moyenne annuelle de plus de 30°C et un écart thermique élevé entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid ; de même qu'un écart thermique élevé entre le jour et la nuit .C'est une zone de nomadisme dont la végétation est clairsemée composée essentiellement d'épineux avec une moyenne pluviométrique variant entre 150 et 350 mm, des vents très forts occasionnant une forte érosion des sols.
- le sahélien sud 500 à 700 mm : relativement plus humide que la première et qui se situe au Sud de celle-ci entre les isohyètes 350 mm et 500 mm. C'est la zone la plus grande et elle représente en superficie près de la moitié de la région. L'agro-sylvo-pastoralisme est le mode de production dominant.
- le soudanien Nord 700 à 900 mm : qui occupe le 1/3 de la superficie totale de la région. Elle est surtout importante par son régime sub-humide (550 mm-750 mm) de pluie par an. Elle correspond aux écosystèmes de savanes arbustives (10 à 20 m³ de bois /ha), arborés (20 à 40 m³ de bois/ha), un delta mort appartenant aux écosystèmes aquatiques à eau douce.

a) Superficies régionales des forêts et autres espaces boisés :

La Région de Ségou possède 16 forêts classées couvrant une superficie de 78.860 ha soit 1% de la superficie de la région pour une norme internationale admise de 15%.

La productivité moyenne (accroissement moyen annuel) des formations forestières est faible et est de 0,1 à 1m³/ha/an (Dr Malick Ladjy Sylla 1997).

Tableau 30 : La superficie des autres espaces boisées est :

Cercle	Superficies agricoles				Superficies non agricoles	Superficies totales	Pâturage (UBT ²)
	SAU	Pâturage	Forêt	Total			
Barouéli	173 349	176 900	6 500	356 749	83 251	440 000	95 985
Bla	153 840	102 300	-	256 140	363 860	620 000	46 898
Macina	143 559	177 212	32 950	353 721	302 579	656 300	77 744
Niono	134 372	415 194	-	549 566	1 756 734	2 306 300	110 949
San	154 273	80 197	-	234 470	484 330	718 800	41 367
Ségou	368 320	462 800	35 840	866 960	217 440	1 084 400	171 639
Tominian	83 418	60 540	-	143 958	512 342	656 300	26 050
Total	1 211 131	1 475 144	75 290	2 761 565	3 720 536	6 482 100	570 632

Source : monographie régionale 2006

b) Evaluation de la productivité potentielle des espaces boisés de la Région

Selon une étude de Dr Malick Sylla (1997) la productivité moyenne des formations forestières est de l'ordre de 0,1 à 1 m³/ha. Le volume moyen de bois en Ha de la région est de l'ordre de 10,7 m³ (SRAT de Ségou). Sur la base de ces normes et compte tenu de l'état de dégradation avancé de ces dernières dans la Région dues surtout à une forte pression de l'homme et des animaux, la sécheresse et l'érosion des sols, une moyenne annuelle de 0,3 m³/ha de productivité potentielles peut être retenue avec un taux de dégradation annuelle de 0,6% de l'espace forestier (schéma directeur d'approvisionnement en bois de la ville de NIONO).

Par souci de préserver le capital forestier et permettre l'augmentation de celui-ci, nous suggérons un prélèvement de 2/3 de la productivité potentielle.

Tableau 31 : des prélèvements souhaités en bois à l'horizon 2015

	2007	2015
Superficie domaines non agricoles	3 497 303	3 186 224
Productivité potentielle en m³/an	1 049 191	955 867
Quantité de prélèvement souhaitée	699 461	637 245

c) Besoins actuels en bois de la population régionale

En référence à une étude menée par la FAO /CILSS sur l'analyse du secteur forestier en 1982, les besoins en bois d'un habitant sont estimés à 0,56 m³/an. Avec l'énergie de substitution et les différentes mesures d'économie du bois développées entre temps, ce besoin peut être ramené à 0,40 m³/hbt/an.

Tableau 32 : Besoins en bois (m³) à l'horizon 2015

Population en 2007	Total besoins	Population en 2015	Total des besoins
2 113 648	845 459	2 625 359	1 050 144

d) Comparaison des besoins et productivité potentielle (en m³)

Tableau 33 :

	Besoins	Prélèvement souhaité	Résultats
2007	845 459	699 461	-145 998
2015	1 050 144	637 245	-412 899

Malgré, les mesures d'économie de bois et les stratégies de substitution mises en place, la Région de Ségou reste déficitaire. L'horizon 2015 n'est guère reluisant pour l'approvisionnement en bois d'énergie. Car les formations forestières de la Région ne pouvant pas couvrir les besoins de la population vont se dégrader continuellement.

Le déficit actuel en bois énergie et à l'horizon 2015 pour la Région est de l'ordre de 17,26% et 39,3% des besoins totaux. Il importe pour la Région de renforcer les mesures préventives de lutte contre la déforestation et la sécheresse et mettre en place une stratégie de substitution du bois dans la consommation en énergie domestique notamment le développement de l'électricité et la promotion du gaz. Pour cela, en plus de l'EDM, l'AMADER est présente dans beaucoup de villes secondaires de la Région. En 2008, démarrera le projet d'interconnexion Mali-Côte d'Ivoire qui renforcera le réseau EDM existant et couvrira certaines villes de la Région.

1-2-5. BESOIN EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ

a) Besoins en matière d'éducation

- **Analyse de l'évolution de la situation :**

Selon les données de la perspective de la population 1999-2024 la population scolarisable de la Région de Ségou est estimée en 2006 à 347 167 enfants dont 171 348 filles.

L'éducation notamment la scolarisation a été pendant ces dernières années au centre de toutes les préoccupations. C'est pourquoi, les nombres d'établissements dans l'enseignement fondamental et l'enseignement non formel ont augmentés de manière exponentielle de 2000 à 2006. Le tableau donne l'évolution des écoles fondamentales et des Centres d'Education pour le Développement de 2000 à 2006.

Tableau 34 : de l'évolution du nombre d'écoles de la Région de 2000 à 2007

Cercle (CAP/DRAE)	2000 – 2001				2001 - 2002				2002 – 2003				2003 - 2004				2004 - 2005				2005 - 2006			
	JE	PC	SC	CE	JE	PC	SC	CE	JE	PC	SC	CE	JE	PC	SC	CE	JE	PC	SC	CE	JE	PC	SC	CE
BAROUELI	-	-	-	-	1	48	5	-	1	109	9	11	1	105	10	11	1	112	14	16	1	118	16	24
MACINA	-	-	-	-	1	21	3	-	1	124	8	7	1	101	9	7	1	132	11	12	2	133	11	22
MARKALA	-	-	-	-	4	35	10	-	5	145	20	15	5	147	24	15	5	157	26	20	5	161	26	36
NIONO	-	-	-	-	3	26	10	-	3	162	16	11	3	150	13	11	5	175	24	16	6	178	31	31
SEGOU	-	-	-	-	8	82	22	-	9	153	51	15	9	148	55	15	10	162	55	20	17	170	56	35
BLA	-	-	-	-	2	43	10	-	-	118	11	-	3	126	14	13	3	133	16	24	4	138	20	24
SAN	-	-	-	-	3	72	13	-	-	169	29	-	4	182	30	24	4	189	34	32	4	201	38	32
TOMINIAN	-	-	-	-	1	33	13	-	-	117	13	-	2	125	13	12	2	123	14	19	2	140	17	19
TOTAL	-	-	-	-	23	360	58	-	-	1097	157	-	28	1084	168	108	31	1183	194	159	41	1239	215	223

NB : JE = Jardin d'enfants ; PC= Premier Cycle ; SC= Second Cycle ; CE= CED (Centre d'Education pour le Développement)

Source : Annuaire des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental MEN /CPS, Rapports de fin d'année des CAP et de l'Académie d'Enseignement de Ségou

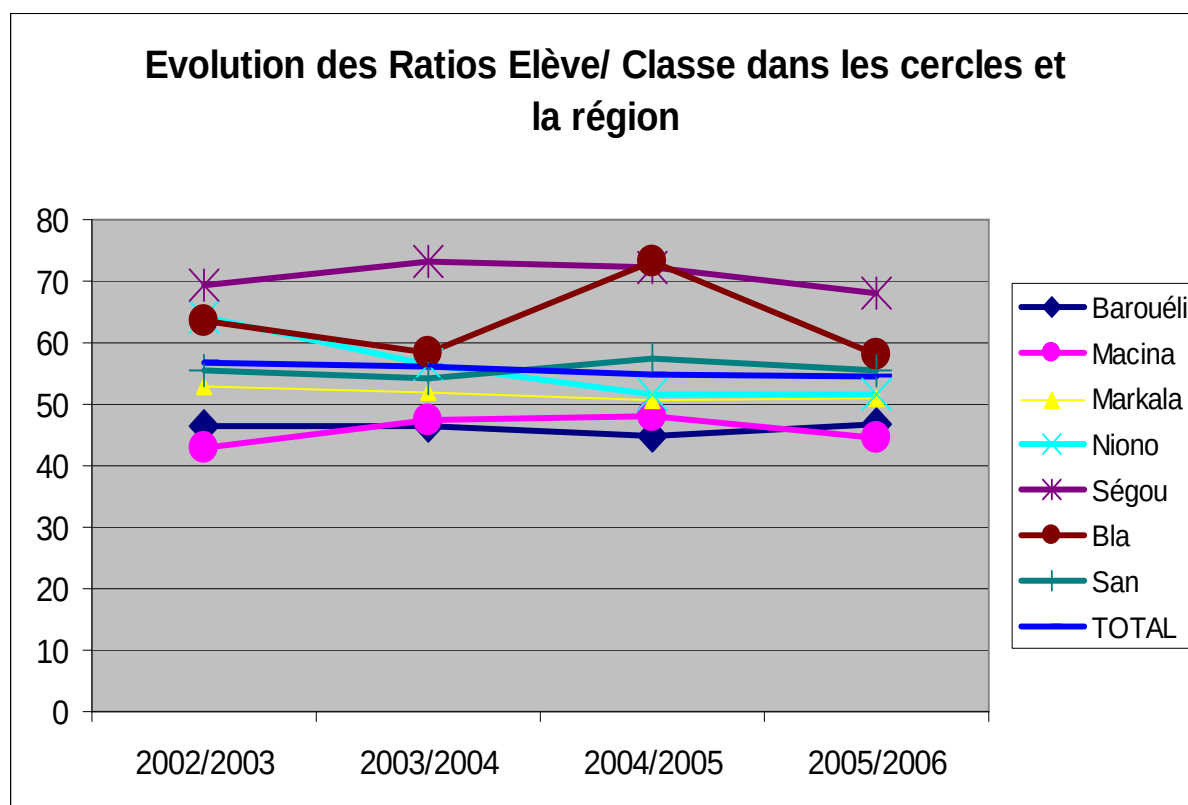
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PREMIER CYCLE :

Evolution des Ratios « élèves/classe » et « élèves/maître » :

La moyenne régionale du ratio « Elèves/classe » s'est améliorée de manière substantielle entre 2003 et 2006 de 57 Elèves/ classe à 54 élèves/classe. . Malgré cette amélioration générale, les Cercles de Ségou (69 – 58), de Bla (63 – 57) et de San (56 – 54), restent en deçà de la moyenne régionale. L'analyse du tableau ci – dessous montre que les plus grands efforts ont été réalisés au niveau du Cercle de Niono qui a amélioré son ratio « Elève / classe » de 64 en 2003 à 47 en 2006.

En application de la moyenne régionale en 2006, la Région dégage un excédent de 387 classes. Malgré, les déficits en classes sont observés au niveau des Cercles de Ségou (193 classes), Bla (37 classes) et de San (22 classes). Sur la base de 50 élèves/maître (moyenne régionale de 2006), des déficits en maîtres sont également observés au niveau des mêmes cercles au moment où les efforts au niveau de Niono sont confirmés. Aussi, le cercle de Barouéli a réalisé de gros efforts dans le cadre de l'amélioration du ratio « élèves/maître ».

De gros sacrifices sont à envisager au niveau de la Région en matière de construction de classes et de recrutement de maîtres pour d'avantage améliorer les taux de scolarisation et les ratios « élèves/classe » et « élèves/maître » principalement au niveau de l'enseignement fondamental.



Ratio Elève/maître dans les CAP et la région

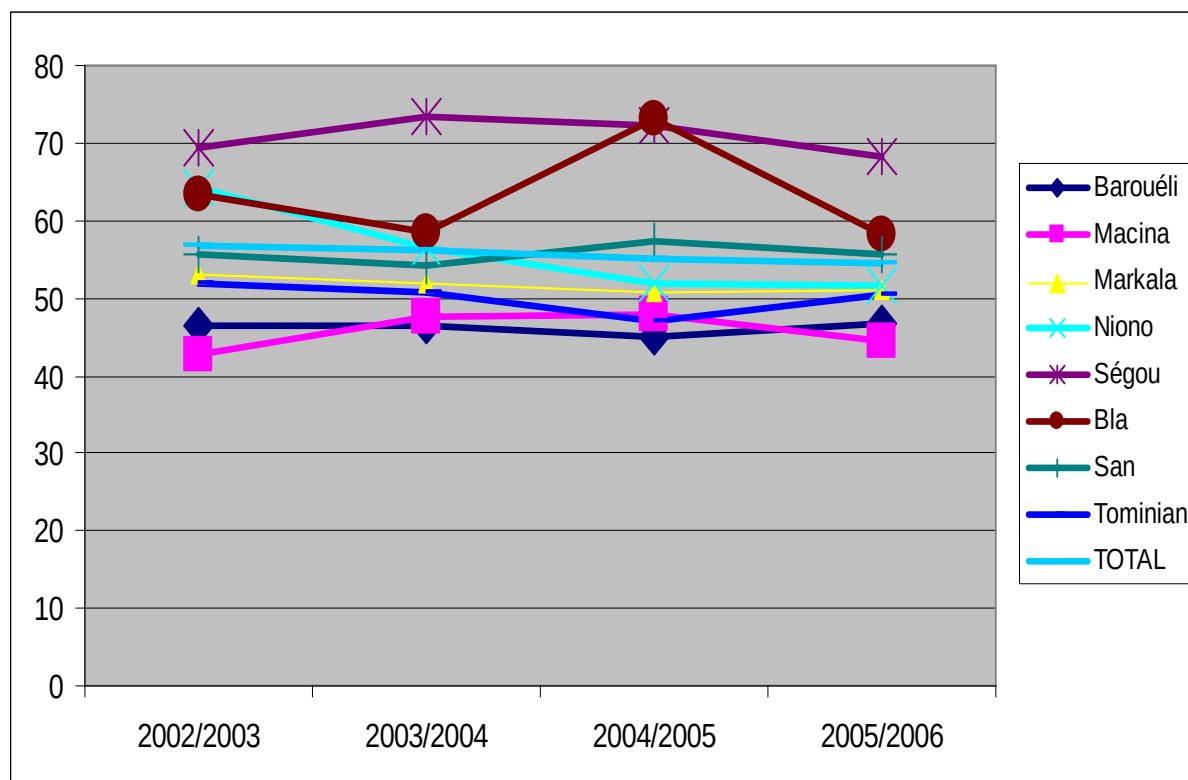


Tableau N°35 : Situation des infrastructures, effectifs et du personnel du premier cycle de l'enseignement fondamental dans la Région

Cercle (CAP/DRAE)	2000 - 2001			2001 - 2002			2002 – 2003			2003 - 2004			2004 – 2005			2005 - 2006		
	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per
BAROUELI	-	-	-	103	12115	144	320	14859	213	363	16907	349	402	18040	387	428	20061	408
MACINA	-	-	-	119	13418	170	332	14208	333	263	12510	250	341	16344	398	384	17092	475
MARKALA	-	-	-	148	17515	291	493	26101	524	502	26034	482	547	27684	597	589	29982	686
NIONO	418	32761	359	157	23174	319	275	17638	294	518	29229	520	630	32609	664	662	34201	722
SEGOU	430	47551	375	329	32877	665	618	42938	649	620	45497	518	658	47522	808	733	50007	867
BLA	368	35989	350	-	18493	-	352	22316	357	406	23761	406	346	25291	442	473	27536	486
SAN	258	41318	269	-	28693	-	617	34273	617	668	36181	664	672	38612	702	754	41921	783
TOMINIAN	-	-	-	-	15514	-	361	18743	395	403	20425	398	446	20989	449	506	25571	522
TOTAL	1474	157619	1353	856	161799	1589	3368	191076	3382	3743	210544	3587	4132	227099	4447	4529	246371	4949

NB : SC = Salle de Classe ; Eff = Effectifs ; Per = Personnel

Source : Annuaire des statistiques scolaires de l'Enseignement Fondamental MEN / CPS

NB : Les données se rapportant aux années scolaires 2000 – 2001 concernent toute la région. L'Académie de San n'avait pas vu le jour
Les données de 2001 – 2002 ne concernent que les 5 CAP de l'Académie de Ségou

Evolution des taux de scolarisation :

Le taux de scolarisation a augmenté en moyenne de 59,7% en 2003 à 70,4% en 2006. Cette amélioration concerne tous les Cercles. Les efforts les plus importants sont observés au niveau des Cercles de Barouéli (48,8 – 61,9), de Niono (38,7 – 72,6) et de Tominian (58,3 – 71,8). Malgré ces améliorations substantielles, les Cercles de Barouéli (61,9%), de Macina (49,1%), de Bla (63,7%) et de la localité de Markala (55,2%) demeurent en deçà de la moyenne régionale qui est de 70,4 en 2006.

Les taux de scolarisation des filles (58,6%) demeurent plus bas par rapport aux garçons (82,5%). Des efforts importants sont à consentir pour arriver à la scolarisation pour tous d'ici en 2015.

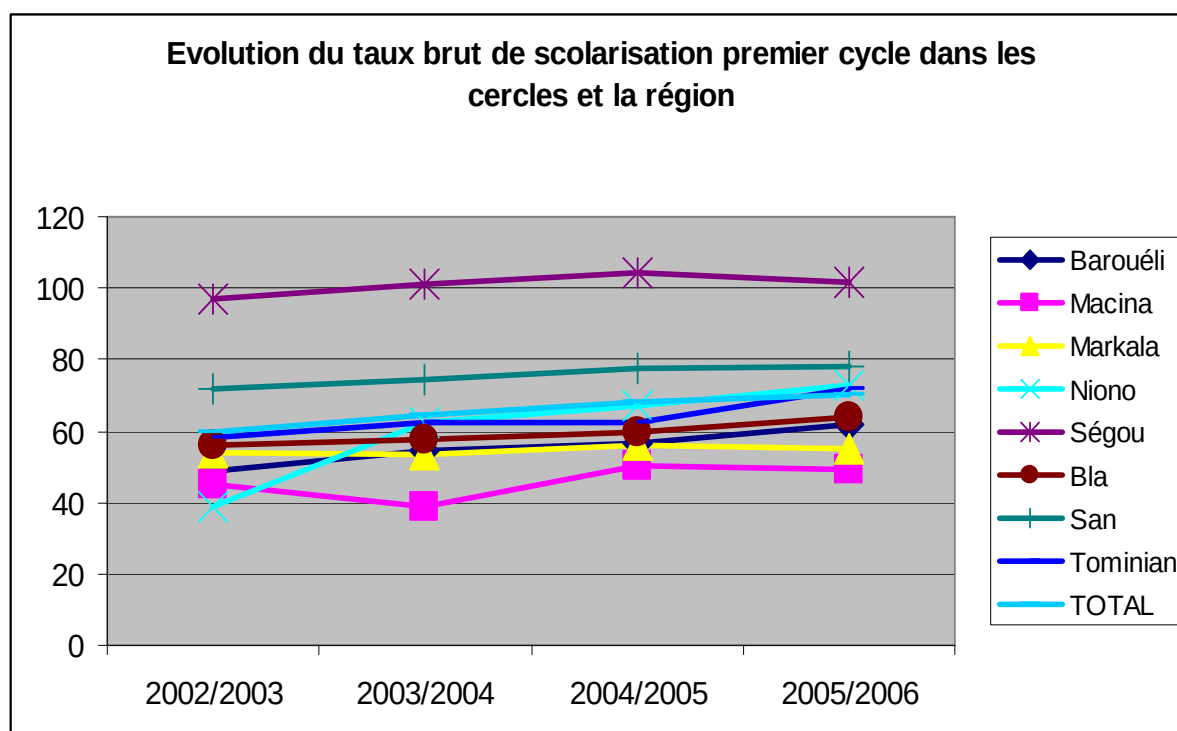


Tableau N° 36 : Evolution du taux de scolarisation par sexe et par CAP (1^{er} Cycle)

Cercle (CAP/DRAE)	2002 – 2003			2003 - 2004			2004 – 2005			2005 - 2006		
	Taux brut scolarisation			Taux brut scolarisation			Taux brut scolarisation			Taux brut scolarisation		
	Garçon	Fille	total	Garçon	file	total	Garçon	file	total	Garçon	file	total
BAROUELI	60,6	37,5	48,8	68,1	40,9	54,3	71,5	42,2	56,5	77,5	46,9	61,9
MACINA	53,8	36,6	45,0	46,8	31,6	39,0	59,6	41,3	50,3	57,9	40,6	49,1
MARKALA	65,8	42,8	54,1	65,3	42,0	53,4	67,8	45,1	56,2	66,7	44,1	55,2
NIONO	45,9	31,7	38,7	74,1	50,6	62,1	79,5	55,3	67,1	85,2	60,6	72,6
SEGOU	110,2	84,0	96,9	114,8	88,1	101,2	118,8	90,3	104,3	114,6	89,5	101,8
BLA	69,0	43,3	55,9	69,8	46,3	57,8	72,0	48,1	59,8	74,5	53,2	63,7
SAN	85,0	58,5	71,7	86,4	62,1	74,2	90,6	64,7	77,7	90,4	66,5	78,3
TOMINIAN	73,1	43,6	58,3	76,4	47,9	62,1	75,5	49,3	62,3	84,8	59,1	71,8
TOTAL	71,5	48,3	59,7	76,7	52,6	64,4	80,8	55,8	68,1	82,5	58,6	70,4

Source : Annuaire des statistiques scolaires de l'Enseignement Fondamental MEN / CPS

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECOND CYCLE :

Evolution des Ratios « élèves/classe » et « élèves/mâitre » :

La moyenne régionale du ratio « Elèves/classe » a passé de 52 en 2003 à 49 en 2006. Malgré cette amélioration générale, le Cercle de Bla (61 - 60) reste en deçà de la moyenne régionale. L'analyse du tableau ci – dessous montre que les plus grands efforts ont été réalisés au niveau des Cercles de Macina (70 – 42) et de Niono (64 – 47) entre 2003 et 2006.

En application de la moyenne régionale en 2006, la Région dégage un déficit de 274 classes réparties dans tous les Cercles sauf Barouéli. Sur la base de 38 élèves/mâitre (moyenne régionale de 2006), des déficits en maîtres sont également observés au niveau des Cercles de Macina, Niono, Bla, Tominian et la localité de Markala, au moment où l'essentiel des excédents se dégage à Ségou(108 maîtres).

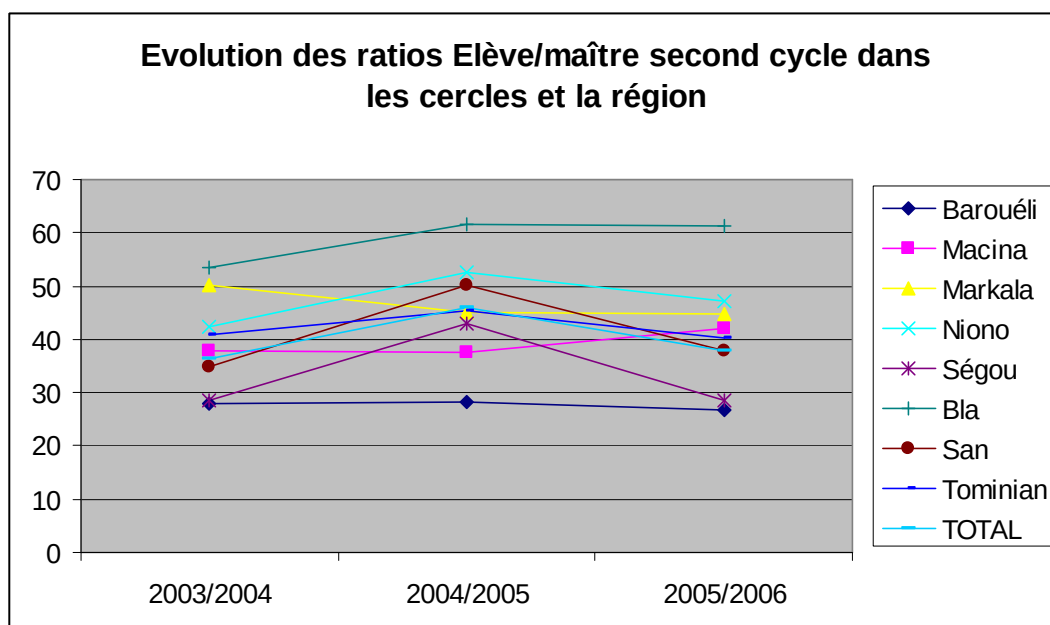
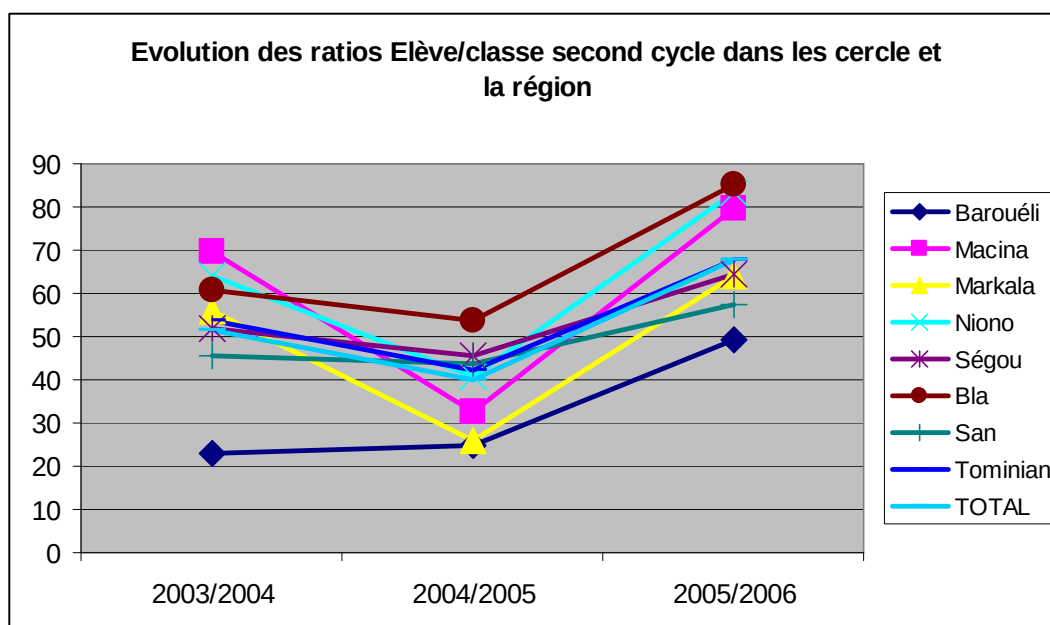


Tableau 37 : de la situation des infrastructures, effectifs et du personnel du second cycle de l'enseignement fondamental dans la Région

Cercle (CAP/DRAE)	2000 – 2001			2001 - 2002			2002 - 2003			2003 - 2004			2004 - 2005			2005 - 2006		
	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per	SC	Eff	Per
BAROUELI	-	-	-	44	1385	48	56	1289	46	57	1417	50	75	1906	62	49	2420	91
MACINA	-	-	-	14	1406	28	25	1741	46	45	1459	39	64	2328	53	36	2864	68
MARKALA	-	-	-	72	3442	75	94	5272	105	147	3838	85	112	5061	104	92	5904	132
NIONO	124	3112	211	48	4114	89	57	3648	86	115	4684	89	128	6287	127	96	7993	169
SEGOU	184	9331	346	183	9929	320	197	10202	359	238	10857	253	195	11642	379	193	12462	436
BLA	98	5151	134	-	2968	-	58	3529	66	76	4068	66	76	4875	72	69	5878	96
SAN	65	6971	116	-	4598	-	115	5218	150	141	6158	123	185	7487	140	131	7505	199
TOMINIAN	-	-	-	-	2843	-	52	2787	68	73	3082	68	76	3404	76	56	3788	94
TOTAL	471	24565	1168	361	30385	560	654	33686	926	892	35563	773	911	42890	1013	722	48814	1285

NB : SC = Salle de Classe ; Eff = Effectifs ; Per = Personnel

Source : Annuaire des statistiques scolaires de l'Enseignement Fondamental MEN / CPS

NB : Les données se rapportant aux années scolaires 2000 – 2001 concernent toute la région. L'Académie de San n'avait pas vu le jour
Les données de 2001 – 2002 ne concernent que les 5 CAP de l'Académie de Ségou

Evolution des taux de scolarisation :

Le taux de scolarisation a augmenté en moyenne de 26% en 2003 à 35,8% en 2006. Les efforts les plus importants sont observés au niveau du Cercle de Niono (24,8– 43,6). En 2006, à l'exception des Cercles de Ségou, de San et de Niono, tous les autres Cercles ont un taux de fréquentation scolaire au 2^{ème} cycle inférieurs à la moyenne régionale.

Les taux de réussite entre le 1^{er} cycle et le 2^{ème} cycle sont très Bas. Ce phénomène touche plus les filles que les garçons. Ainsi, les taux de scolarisation des filles demeurent inférieurs à ceux des garçons. Des efforts importants sont à consentir pour arriver à la scolarisation pour tous d'ici en 2015.

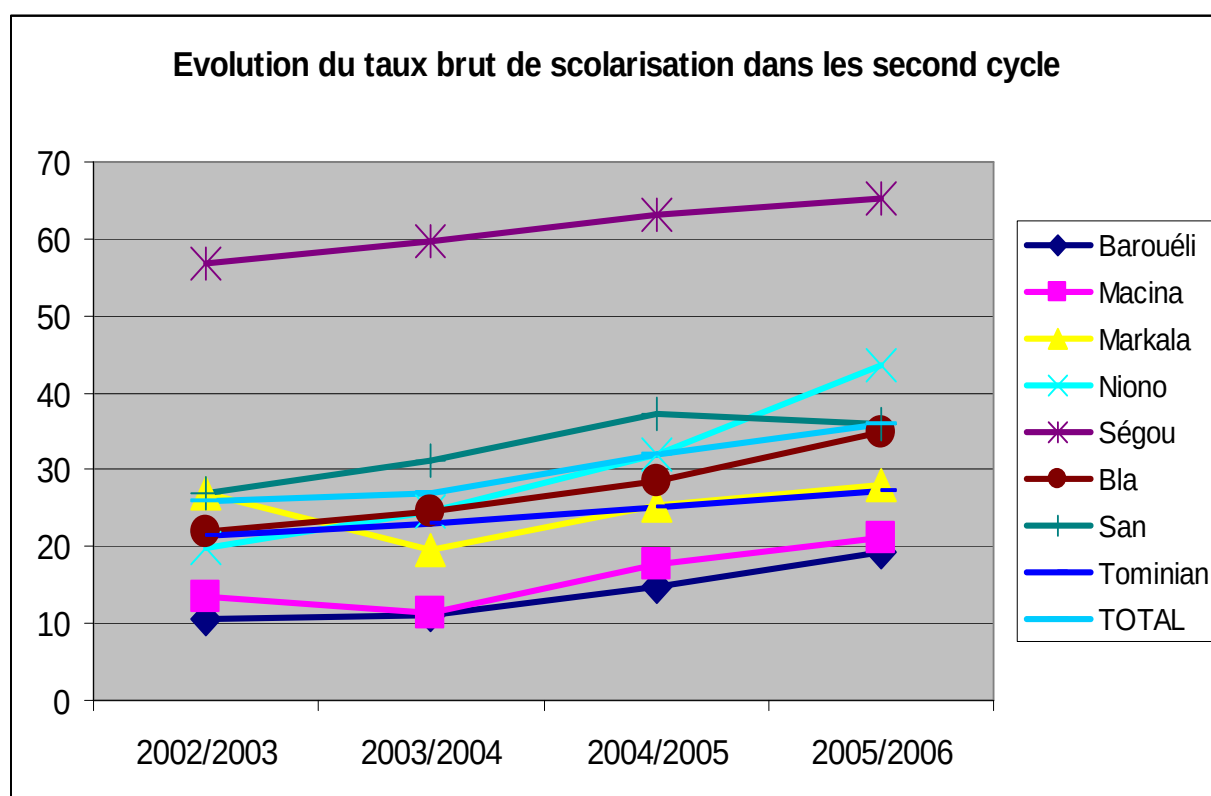


Tableau N° 38 : Evolution du taux de fréquentation scolaire par sexe et par cap (Second Cycle)

Cercle (CAP/AE)	2002 - 2003			2003 – 2004			2004 – 2005			2005 - 2006		
	Taux brut fréquentation scolaire			Taux brut fréquentation scolaire			Taux brut fréquentation scolaire			Taux brut fréquentation scolaire		
	Garçon	Fille	total	Garçon	fille	total	Garçon	fille	total	Garçon	fille	total
BAROUELI	16,2	5,0	10,5	17,2	5,5	11,2	22,6	7,2	14,8	29,0	9,7	19,2
MACINA	17,9	9,6	13,6	14,9	7,8	11,3	22,8	12,8	17,7	27,4	15,1	21,1
MARKALA	34,6	19,7	27,0	25,8	13,4	19,5	33,7	17,4	25,4	36,0	20,2	27,9
NIONO	24,8	14,9	19,8	31,9	17,6	24,6	40,7	23,6	32,0	55,7	32,1	43,6
SEGOU	70,7	43,6	56,9	73,5	46,5	59,7	77,0	49,8	63,2	78,1	52,9	65,2
BLA	30,8	13,3	21,9	32,9	16,4	24,5	37,5	19,9	28,5	44,1	26,0	35,0
SAN	35,3	18,7	27,0	40,4	22,1	31,3	47,8	26,7	37,3	45,4	26,8	36,0
TOMINIAN	31,4	11,6	21,4	33,5	13,0	23,1	35,9	14,2	25,0	39,1	15,8	27,3
TOTAL	34,1	18,2	26,0	35,2	18,9	26,9	41,4	22,7	31,9	45,8	26,2	35,8

Source : Annuaire des statistiques scolaires de l'Enseignement Fondamental MEN / CPS

- **Perspectives des besoins en éducation :**

Hypothèses

- Le ratio « élève/classe » est de 30 sur toute l'étendue de la région, et le ratio « élève /maître » est également de 30 ;
- Le taux de scolarisation dans l'enseignement 1^{er} cycle est de 100% conformément au OMD ;
- Le taux de réussite entre l'enseignement fondamental 1^{er} cycle et 2^{ème} cycle est de 50%

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PREMIER CYCLE :

Tableau n° 39 : Evolution de la population scolarisable de 2006 à 2015

ANNEES	POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION			POPULATION A SCOLARISER		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2006	175819	171348	347167	30768,325	70938,072	102761
2007	180583	175991	356574	180583	175991	356574
2008	185472	180756	366228	185472	180756	366228
2009	190517	185672	376189	190517	185672	376189
2010	195722	190745	386467	195722	190745	386467
2011	201109	195995	397104	201109	195995	397104
2012	206649	201394	408044	206649	201394	408044
2013	212354	206954	419309	212354	206954	419309
2014	218205	212656	430861	218205	212656	430861
2015	224302	218598	442900	224302	218598	442900
TOTAL	1990732	1940109	3 930 843	1 845 682	1 839 699	3 686 437

Source : DNSI/ DRPSIAP/ RGPH – 1998/ Perspective de la population 1999 – 2024

LES BESOINS EN CLASSES ET EN MAITRES PAR AN

Tableau 40 : Projection des besoins en classe et maître à l'horizon 2015

ANNEES	SITUATION DES CLASSES		SITUATION DES MAITRES	
	Besoins en classe	Nombre de classes à réaliser par an	Besoins en maîtres	Nombre de maîtres à recruter par an
2006	3 425	4 529	3 425	4 949
2007	11 886	7 357	11 886	6 937
2008	12 208	322	12 208	322
2009	12 540	332	12 540	332
2010	12 882	343	12 882	343
2011	13 237	355	13 237	355
2012	13 601	365	13 601	365
2013	13 977	376	13 977	376
2014	14 362	385	14 362	385
2015	14 763	401	14 763	401
		14 763		14 763

NB : Les besoins en classes sont sensiblement les mêmes que les besoins en maîtres.

b) Besoins en matière de santé

La situation sanitaire de la population du Mali, reflet du niveau actuel de développement socio - économique, reste préoccupante malgré les fluctuations de la part des dépenses de santé dans le budget de l'Etat qui est passée de 5,28% en 1992 à 6,63% en 2001.

La politique sectorielle de santé et population adoptée en 1991 par le gouvernement du Mali est basée sur la décentralisation du recours aux soins et la participation communautaire.

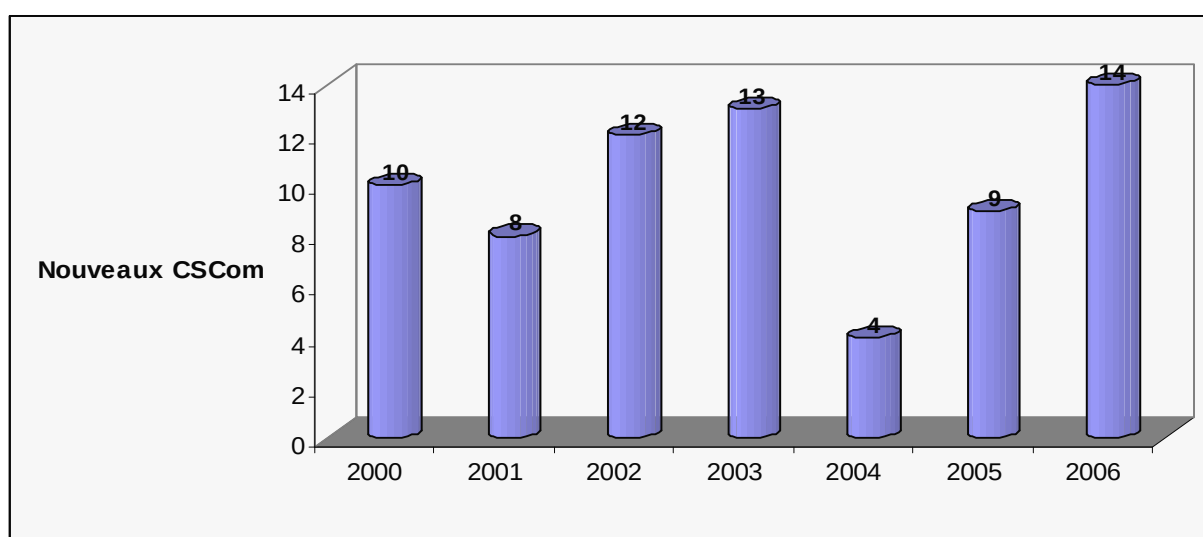
Son objectif général est l'extension significative de la couverture sanitaire et la facilité d'accès aux médicaments pour toutes les couches de la population.

1) Accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires

L'augmentation de la couverture sanitaire géographique n'a pas été suivie d'une augmentation significative de l'utilisation des services. Il y a lieu d'améliorer la qualité des districts sanitaires (comme le témoigne l'évaluation sur la fonctionnalité des districts sanitaires)

Tableau 41: nombre d'aires fonctionnelles par structure en 2005 et 2006

Districts	Nombre d'aires fonctionnelles		Nouvelles créations
	2005	2006	
Barouéli	16	18	2
Bla	22	25	3
Macina	14	14	1
Markala	6	9	2
Niono	18	19	1
San	26	26	0
Ségou	15	20	5
Tominian	19	19	0
Région	136	150	14



Graphique 1 : nouvelles créations de CSCOM de 2000 à 2006.

En 2006 la Région a enregistré 14 nouvelles créations de CSCOM dont 5 à Ségou, 3 à Bla, 2 Barouéli, 2 à Markala, 1 à Macina et 1 à Niono. Ce qui porte à 150 le nombre total de CSCOM fonctionnels. La couverture en infrastructures est alors portée à 86%.

Tableau 42 : Situation des aires sanitaires en décembre 2006

Districts sanitaires	Nbre d'aires avec 15 000 hbts ou plus	Nbre d'aires avec moins de 15 000 hbts	Nombre total d'aires	CSCOM fonctionnel
Ségou	10	23	33	20
Barouéli	3	17	20	18
Bla	3	22	25	25
Macina	6	9	15	14
Niono	10	9	19	19
San	6	21	27	26
Tominian	1	18	19	19
Markala	4	12	16	9
TOTAL	43	131	174	150

En matière de couverture en infrastructures de 1^{er} échelon il faut reconnaître que de gros efforts ont été faits dans 6 des 8 districts sanitaires de la Région. Ce sont les districts de Ségou et Markala qui nécessitent des efforts supplémentaires dans les années à venir.

Les résultats enregistrés par le district de Ségou pour la seule année 2006 (5 CSCOM) autorisent à penser dans ce sens

Tableau 43 : Evolution de l'accessibilité géographique au PMA dans un rayon de 5km et de 15km. Pourcentage de la population située dans un rayon de 5 Km et de 15 Km d'une structure de santé fonctionnelle

Districts Sanitaires	Année 2003		Année 2004		Année 2005		Année 2006	
	5 Km	15 Km	5 Km	15 Km	5 Km	15 Km	5 Km	15 Km
Barouéli	41	76	42	77	45	83	49	87
Bla	45	84	45	84	47	88	51	96
Macina	31	45	33	49	35	53	35	53
Niono	64	93	64	93	65	95	67	97
San	35	73	36	73	37	76	51	89
Ségou	22	31	26	40	29	43	31	49
Tominian	34	93	34	93	34	93	32	87
Markala	-	-	28	38	33	41	43	56
REGION	37	64	38	67	41	70	45	76

2) Situation en 2006 et Projection en l'horizon 2015 des effectifs du personnel sanitaire

Tableau 44 : Récapitulatif du personnel sanitaire de la Région en 2006

CORPS	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	H.N.F.	DRS- SEGOU	TOTAL
Médecin/Pharmacien	9	10	5	6	11	11	7	5	22	8	94
Ingénieur Sanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Inspecteur du Trésor	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Assistants Médicaux	2	0	3	1	3	5	0	1	19	3	36
Biologiste	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Infirmiers d'Etat	9	6	7	5	11	13	9	7	14	1	82
Technicien de Santé	54	23	33	15	35	51	26	24	17	1	279
Sage-femme	13	3	4	2	6	9	1	2	6	2	48
Infirmière Obstétric.	10	3	2	3	5	5	2	5	8	0	43
Tech Sup. de Labo	2	0	2	0	1	2	1	3	3	0	14
Technicien de LABO	3	2	0	1	1	1	1	0	2	0	11
Tech Sup. Finances	1	1	1	1	1	0	1	2	3	3	14
Technicien Sanitaire	3	3	2	1	2	2	2	1	1	1	18
Aide soignant	25	25	24	14	28	36	23	35	32	0	242
Matrones	16	25	39	27	30	32	23	14	0	0	206
Gérants DRC	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	8
Gérants DV	9	12	25	15	14	29	12	4	0	0	120
Secrétaires	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	14
Chauffeurs	3	3	2	3	4	3	4	3	2	6	33
Manoeuvres	4	3	3	0	8	5	2	0	22	1	48
Gardiens	1	1	6	1	9	1	5	10	0	1	35
Electricien	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Magasinier	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	3
Administrateur Civil	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Comptable	1	1	0	0	2	2	0	1	5	1	13
Planton	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2
TOTAL	167	124	160	96	173	210	121	120	164	33	1368

C1 = Ségou ; C2 = Barouéli ; C3 = Bla ; C4 = Macina ; C5 = Niono ; C6 = San ; C7 = Tominian ; C8 = Markala

Le nombre de personnel a augmenté de 2005 à 2006 passant de 985 à 1368 soit une augmentation de 383 agents.

Cette augmentation est due au recrutement des agents sur fonds PPTE au niveau de la Région. Malgré cette augmentation il y a une répartition inégale pour certaines catégories de personnel (voir tableau des ratios ci-dessous). Ces différents ratios observés sont loin des normes recommandées par l'OMS.

2.1) Les Médecins par Cercle

La norme OMS (Organisation Mondiale de la Santé) = 1 médecin sur 10 000 habitants.
 Dans la monographie régionale de Ségou (2006), il est indiqué que la population de la Région en 2004 est de 1 950 045 habitants avec un taux d'accroissement de 2,1%/an.

Tableau 45 : Sur la base de ces données la projection des effectifs des médecins en 2015 sera :

Cercle	2006			2015	
	Médecin	Population	Ratio 1/	population	Besoins Norme OMS en 2015
Ségou	44	609 627	13 855	741 519	74
Barouéli	10	191 047	19 105	232 379	23
Bla	5	245 937	49 187	299 146	30
Macina	6	205 281	34 213	249 693	25
Niono	11	277 509	25 228	337 548	34
San	11	304 659	27 696	370 572	37
Tominian	7	202 731	28 962	246 592	25
TOTAL	94	2 036 791	21 668	2 477 448	248

2.2) Situation 2006 et Projection 2015 des infirmiers d'Etat

Norme OMS = 1/5 000 habitants

Tableau 46 :

Cercle	2006			2015	
	Infirmiers D'état	Population	Ratio 1/	population	Besoins Norme OMS en 2015
Ségou	31	609 627	19 665	741 519	148
Barouéli	6	191 047	31 841	232 379	46
Bla	7	245 937	35 134	299 146	60
Macina	5	205 281	41 056	249 693	50
Niono	11	277 509	25 228	337 548	68
San	13	304 659	23 435	370 572	74
Tominian	9	202 731	22 526	246 592	49
TOTAL	82	2 036 791	24 839	2 477 448	495

2.3) Situation 2006 et Projection 2015 des effectifs des sages femmes

Norme OMS = 1/5 000 habitants

Tableau 47 :

Cercle	2006			2015	
	Sage Femme	Population	Ratio 1/	population	Besoins Norme OMS en 2015
Ségou	23	609 627	26 506	741 519	148
Barouéli	3	191 047	63 682	232 379	46
Bla	4	245 937	61 484	299 146	60
Macina	2	205 281	102 641	249 693	50
Niono	6	277 509	46 252	337 548	68
San	9	304 659	33 851	370 572	74
Tominian	1	202 731	202 731	246 592	49
TOTAL	48	2 036 791	42 433	2 477 448	495

2.4) Situation en 2006 et Projection en 2015 des effectifs des infirmiers de santé :

Norme OMS 1/300 habitants

Tableau 48 :

Cercle	2006			2015	
	Infirmier de santé	Population	Ratio 1/	population	Besoins Norme OMS en 2015
Ségou	96	609 627	6 350	741 519	2 472
Barouéli	23	191 047	8 306	232 379	775
Bla	33	245 937	7 453	299 146	997
Macina	15	205 281	13 685	249 693	832
Niono	35	277 509	7 929	337 548	1 125
San	51	304 659	5 974	370 572	1 235
Tominian	26	202 731	7 797	246 592	822
TOTAL	279	2 036 791	7 300	2 477 448	8 258

2.5) Situation en 2006 et Projection en 2015 des effectifs des infirmières obstétriciennes :
Norme souhaitée en 2015 1/10 000 habitants

Tableau 49 :

Cercle	2006			2015	
	Infirmière Obstétricienne	Population	Ratio 1/	population	Besoins Souhaités
Ségou	23	609 627	26 506	741 519	74
Barouéli	3	191 047	63 682	232 379	23
Bla	2	245 937	122 969	299 146	30
Macina	3	205 281	68 427	249 693	25
Niono	5	277 509	55 502	337 548	34
San	5	304 659	60 932	370 572	37
Tominian	2	202 731	101 366	246 592	25
TOTAL	43	2 036 791	47 367	2 477 448	248

2.6) Situation en 2006 et Projection en 2015 des effectifs des aides soignants
Norme OMS = 1/500 habitants

Tableau 50 :

Cercle	2006			2015	
	Aide Soignants	Population	Ratio 1/	population	Besoins Norme OMS en 2015
Ségou	92	609 627	6 626	741 519	1 483
Barouéli	25	191 047	7 642	232 379	465
Bla	24	245 937	10 247	299 146	598
Macina	14	205 281	14 663	249 693	499
Niono	28	277 509	9 911	337 548	675
San	36	304 659	8 463	370 572	741
Tominian	23	202 731	8 814	246 592	493
TOTAL	242	2 036 791	8 416	2 477 448	4 955

Tableau 51: ratio personnel sanitaire à la date du 31 décembre 2006

Ratio Médecin / habitants	1 / 21 700
Ratio Infirmier d'Etat / habitants	1/ 4 971
Ratio Sage Femme/habitants	1/41 158
Technicien de Santé	1 / 7 310
Infirmière Obstétricienne	1 / 47 435

Source : DRS Ségou

II. PROBLEMATIQUE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

2.1 Analyse des disparités de la Région

L'analyse des constats dans la Région laisse apparaître des disparités qui pèsent lourdement sur son avenir et influencent les actions d'aménagement et de développement. Ces disparités sont surtout d'ordre physique et socio - économique.

Disparités physiques :

Une partie du territoire est traversée par le fleuve et regroupe les cours et points d'eau permanents (fleuve, lac et mares) où les conditions semblent être favorables pour l'agriculture, car l'eau est disponible toute l'année ; l'autre partie, totalement sèche, ne reçoit que des pluies irrégulières pendant 4 à 5 mois de l'année avec des conditions d'existence souvent difficiles.

Disparités socio –économiques :

- En tenant compte du fait que l'activité humaine se développe de façon rapide dans les zones à potentialités favorables en priorité, la répartition de la population régionale s'adapte globalement aux localisations dégagées plus haut.
- La hiérarchie des Cercles en termes de population indique une concentration de celle-ci autour de Ségou et des centres urbains et des zones de productions du riz.
- Le taux d'urbanisation a progressé dans la Région
- L'activité économique, essentiellement dominée par l'agriculture, est nuancée par une forte proportion pastorale au Nord.
- L'activité industrielle est concentrée dans les zones de Ségou, San et Niono. Elle est constituée d'unité agro alimentaire (sucrierie, boulangerie, huilerie etc.) et de textile (unité d'égrenage, tissage, impression, confection etc.).
- Au premier cycle, le taux de scolarisation a augmenté en moyenne de 59,7% en 2003 à 70,4% en 2006. Cette amélioration concerne tous les Cercles. Les efforts les plus importants sont observés au niveau des Cercles de Barouéli (48,8 – 61,9), de Niono (38,7 – 72,6) et de Tominian (58,3 – 71,8). Malgré ces améliorations substantielles, les Cercles de Barouéli (61,9%), de Macina (49,1%), de Bla (63,7%) et de la localité de Markala (55,2%) demeurent en deçà de la moyenne régionale qui est de 70,4 en 2006. Les taux de scolarisation des filles demeurent plus bas par rapport aux garçons. Des efforts importants sont à consentir pour arriver à la scolarisation pour tous d'ici en 2015.
- Au second cycle, le taux de fréquentation scolaire a augmenté de 26% en 2003 à 35,8% en 2006. Les efforts les plus importants sont observés au niveau du Cercle de Niono (24,8– 43,6). En 2006, à l'exception des Cercles de Ségou, de San et de Niono, tous les autres Cercles ont un taux de fréquentation scolaire au 2^{ème} cycle inférieurs à la moyenne régionale (35,8%). Les taux de réussite entre le 1^{er} cycle et le 2^{ème} cycle sont très bas. Ce phénomène touche plus les filles que les garçons.
- La physionomie des infrastructures de transport et de communication indique le dynamisme relatif de la Région dans ce domaine. Les Cercles de Tominian, Macina et Niono sont les moins dotés.

Cependant, malgré cette situation, la définition de la problématique d'aménagement et de développement pour les moyens et longs termes devra tenir compte de l'analyse des potentialités, atouts et contraintes qui existent.

2.2. Potentialités, Atouts et Contraintes de la Région

Les informations recueillies font état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables, mais également de nombreuses contraintes majeures au plein épanouissement économique, social et culturel de la population.

a) Les Atouts et les Potentialités de la Région :

Ils sont assez nombreux et de plusieurs ordres :

♦ naturel et physique :

- Existence d'un potentiel important de terres cultivables (en cultures irriguées et sèches) ;
- Existence d'un important potentiel d'eau de surface et souterraine ;
- Existence d'un potentiel forestier ligneux et non ligneux appréciable ;
- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, hydroélectrique, éolienne et bioénergie ;
- Existence des matériaux de construction (graviers, sable, moellons, argiles et latérites) ;
- Existence de sites touristiques importants ;
- Zone tampon de par sa situation géographique au centre du pays.

♦ Démographique.

- Population jeune (46,9% de moins de 15 ans)
- Niveau d'alphabétisation en progrès,
- Population réceptive aux innovations.

♦ Economique :

- Disponibilité des terres aménageables (potentiel de terres arables important) ;
- Niveau relativement élevé de désenclavement intérieur ;
- Existence du service semencier National, de la recherche agronomique, des services de conseil agricole (CMDT, DRA, ORS, ON) et de nombreux autres partenaires au développement ;
- Amélioration du niveau d'équipement des productions grâce aux Projets s'équiper en reboisant, s'équiper pour vaincre la pauvreté, placement de 60 tracteurs par le programme tracteur, programme « Sandji » et les partenaires au développement ;
- Possibilités de diversification des cultures (Offices, Projets et Programmes, OP) ;
- Présence de l'Office de la Protection des Végétaux ;
- Existence du fleuve Niger et son affluent le Bani et de divers points d'eau permanents et semi-permanents ;
- Existence de nombreuses foires hebdomadaires ;
- Existence de quelques unités industrielles agro alimentaires ;
- Existence de démembrements de l'APCAM à tous les niveaux et des organisations faïtières
- Existence des routes (désenclavement intérieur et extérieur)

♦ Technique :

- Taux d'adoption élevé de la culture attelée et introduction de la culture motorisée ;
- Existence du savoir et du savoir faire en matière d'utilisation de matériaux locaux de construction ;

- Nombreux résultats de recherche mis à la disposition des producteurs en différentes variétés et espèces (gambiaga, toroniou);
- Artisanat et tourisme en pleine expansion ;
- Existence d'outils de planification pour certains cercles, communes (schéma directeur d'urbanisme ; schéma d'aménagement et de développement, plan d'assainissement, schémas directeurs d'approvisionnement en bois, PDCARPPE) ;
- Existence de programmes et projets, de politiques sectorielles (PRODEC, PRODESS, PRODEJ) ;
- Existence des établissements secondaire, technique et professionnel, supérieur dans la Région ;

♦ **Financier**

- Existence de plusieurs agences bancaires et de Système financier décentralisé en plus de l'antenne de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT).

♦ **institutionnel.**

- Présence d'une administration résolument orientée vers l'appui conseil ;
- Présence de la perception d'une vision de développement régional (Schéma régional de l'aménagement du Territoire, Etude pastorale de la Région de Ségou, le Plan d'action de la Région 2008-2009-2010, l'Offre de la formation professionnelle);
- Présence et implication d'Organisations Non Gouvernementales nationales et étrangères dans le développement de la Région ;
- Bonne gouvernance avec la démocratisation des institutions et l'émergence d'une société civile forte et la liberté de presse ;
- implication des populations dans le processus de planification et de programmations des actions de développement ;
- la loi d'orientation agricole ;
- la charte pastorale;

b) Les Principales Contraintes au Développement de la Région.

♦ **d'ordre naturel et physique**

- Régime climatique défavorable, sécheresses fréquentes et prolongées ;
- Dégradation des sols (usures des terres, érosion, salinisation, latérisation) ;
- Dégradation de la couverture végétale ligneuse et herbacée (brûlis, déboisement accéléré) ;
- Ensablement des cours d'eau et envahissement par plantes nocives ou aquatiques ;
- Envahissement des terres arables par le sable ;
- Disparités inter - régionales des ressources naturelles ;
- Diminution quantitative et qualitative de la micro - faune et de la micro - flore.

♦ **d'ordre démographique :**

- Taux d'accroissement parmi les plus élevés du pays ;
- Besoins sociaux (santé, éducation, logement...) ;
- Besoins énergétiques croissants ;
- Faible taux d'enregistrement des faits d'état civil ;

♦ **d'ordre économique :**

- Coût élevé des aménagements ;
- Problèmes de salinité et de plantes envahissantes et proliférantes ;
- Forte pression sur les ressources naturelles ;
- Difficulté de promotion du crédit rural (équipement, intrants agricoles, etc)
- Insuffisance du niveau d'organisation des producteurs et difficultés de gestion de leurs ressources dans certaines zones de production ;
- Coût d'acquisition élevé des équipements et intrants agricoles ;
- Difficultés liées à la submersion contrôlée ;
- Personnel d'encadrement insuffisant et vieillissant ;
- Faiblesse du prix aux producteurs ;
- Difficultés de conservation / Transformation des produits agricoles ;
- Persistance de conflits sporadiques entre agriculteurs et éleveurs ;
- Faible niveau d'adoption des thèmes techniques ;
- Pauvreté de la majorité des producteurs ;
- Menaces de déprédateurs (oiseaux, sautériaux, coléoptères, rats etc.)
- Présence de certaines maladies des cultures (charbon, mildiou, virose etc.)
- Insuffisance des unités industrielles agro alimentaires ;
- Faible pouvoir d'achat des populations ;
- Sous exploitation des potentialités de l'élevage ;
- Insuffisances de moyens et infrastructures de communication ;
- Insuffisance d'infrastructures d'accueil touristique ;
- Insuffisance d'infrastructures de stockage des hydrocarbures ;
- Insuffisance d'infrastructures énergétiques.

♦ **d'ordre technique :**

- Insuffisance de la recherche appliquée et d'études sur les potentialités des ressources naturelles ;
- Faible rendement des techniques de production du secteur primaire ;
- Insuffisance des données statistiques pour la planification du développement ;
- Insuffisance de la main d'œuvre qualifiée ;
- le manque d'encadrement et de vulgarisation de techniques de production du secteur primaire,
- Insuffisance de cadres techniques qualifiés pour l'élaboration de projets de développement, leur suivi et leur évaluation ;
- Insuffisance de structures d'enseignement technique et professionnel.
- Insuffisance d'infrastructures sportives, culturelles, éducatives et socio - sanitaires.

♦ **d'ordre socio sanitaire, socio-éducatif, culturel et politique.**

- Faible taux de scolarisation, particulièrement des filles ;
- Sous nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Enseignement professionnel peu adapté au besoin actuel ;
- Insuffisance du personnel enseignant ;
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance des infrastructures d'alphabétisation ;
- Difficultés de fonctionnement des centres et de participation des femmes ;
- Faible prise en compte du genre dans les activités socio économique;
- Difficultés d'épanouissement des femmes à causes des pesanteurs socio

- culturelles;
- Faible niveau de développement de la solidarité;
- Insuffisance d'encadrement ;
- ◆ **d'ordre financier :**
 - Mauvaise répartition des institutions financières ;
 - Difficultés d'accès au crédit bancaire ;
 - Faible taux de mobilisation des ressources financières, des impôts et taxes.
- ◆ **d'ordre institutionnel :**
 - transfert de compétences aux collectivités locales non effectif;
 - manque de cohérence entre l'échelon national, régional et local ;
 - Insuffisance de moyens de travail ;
 - Insuffisance dans la circulation de l'information ;
 - Faible niveau d'organisation du monde rural.

CHAPITRE 2

**LES PROBLEMES FONDAMENTAUX
L'IMAGE DE LA REGION
LA VISION
LES OBJECTIFS GENERAUX**

Les Onze problèmes fondamentaux de la Région

- La faible valorisation du potentiel agricole ;
- Le niveau de Pauvreté est très élevé dans la région notamment pour les masses rurales (68%) ;
- le Faible niveau d'industrialisation de la Région ;
- Le faible taux de rentabilité du cheptel ;
- La dégradation de l'environnement et l'appauvrissement des sols ;
- le faible niveau d'infrastructures et d'équipements urbains en matière d'assainissement notamment dans les villes de Ségou, San, Niono, Bla, Barouéli ;
- Le faible taux d'emploi dans la Région ;
- La Faible accessibilité des populations aux structures sanitaires et la très faible couverture en personnel sanitaire ;
- Le faible taux de fréquentation scolaire au second cycle (35,8%) dans la Région, notamment chez les filles (26,2%) ;
- la faible qualité de l'enseignement accentuée de l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires.
- La faible prise en compte du genre dans les activités socioéconomiques de la société.

Les six grandes potentialités de la Région

- a) Présence de cours d'eau importants :
 - Fleuve Niger : 292 km,
 - Le Bani : 250 km,
 - Les mares (permanents, semi permanents, temporaires) plus de 200.
- b) Des potentialités agro-pastorales et hydro agricoles aménageables importants estimés à près de 500 000 ha de bas fonds repartis dans l'ensemble de la Région et de plus d'un million d'hectares en zone Office du Niger;
- c) Des ressources humaines disponibles avec de bonnes initiatives de valorisation des potentialités socioculturelles, touristiques et artisanales;
- d) Un cheptel important et diversifié;
- e) Emergence de l'arboriculture et la culture maraîchère;
- f) Zone tampon de par sa situation géographique au centre du pays et ayant des frontières communes avec 5 Régions du Mali et deux Etats de la sous Région (Burkina Faso et la Mauritanie).

Image de la Région d'aujourd'hui :

La Région de Ségou est une région riche de ses potentialités agropastorales, mais pauvre dans les conditions de vie humaine de ses Habitants.

Riche de ses potentialités agro-pastorales, hydro agricoles aménageables, halieutiques, la Région de Ségou est excédentaire en céréales :

En effet, elle dispose d'un potentiel agro-pastoral appréciable bonifié par les aménagements hydro agricoles de l'Office du Niger, de l'Office Riz auxquels s'ajouteront plus tard les aménagements du Projet Moyen Bani, les petits périmètres irrigués mise en œuvre à la faveur des programmes et projets de développement sectoriels. Le potentiel en terres irrigables, un des plus importants du Mali, offre à la Région d'énormes possibilités d'installations agricoles, de développement, d'échanges avec l'extérieur (Sénégal, Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, la Mauritanie). Les perspectives de diversification et d'intensification des cultures irriguées, de transformation des produits agricoles à des fins de développement industriel confèrent à la Région une place de choix dans le développement global du pays.

Pauvre dans les conditions de vie des populations :

76% de la population de la Région sont des producteurs de mil (population totale moins population de la zone ON) et ils produisent 37% des céréales toutes confondues dans la Région. Les prix payés aux producteurs bien que libres représentent en moyenne 50 à 70% du prix à la consommation en fonction de la période de l'année.

Malgré une disponibilité de céréales excédentaire, la Région de Ségou est dans une pauvreté monétaire qui se caractérise comme suit :

- 68 % soit plus des deux tiers de la population sont classés comme pauvres (incidence de la pauvreté) et parmi cette population démunie, près de 40 % vivent dans l'extrême pauvreté.
- L'état de santé de la population reste parmi les plus mauvais du pays au regard des indicateurs retenus. La mortalité infantile y est la plus élevée, seule la Région de Mopti a une mortalité infantile supérieure à celle de Ségou.
- Le taux d'alphabétisation des adultes (13 %) est inférieur à celui de Sikasso et de Kayes avec 46% seulement des localités qui sont dotées de centres d'alphabétisation.
- Le taux de scolarisation est également faible. A l'exception des Régions de Mopti et de Tombouctou, toutes les autres Régions ainsi que le District de Bamako ont un taux de scolarisation plus élevé que celui de Ségou. On y dénombre environ 7 localités pour une école primaire.

La Vision du Développement

Que la Région de Ségou puisse continuer d'assurer efficacement son rôle de « grenier du Mali » et que les conditions de vie socio-économique des populations soient améliorées durablement.

Objectifs, Stratégies et Grandes Orientations

Comme pour le CSLP I, le CSLP II autrement dit le CSCR (Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) repose sur la vision contenue dans l'Etude Nationale Prospective Mali 2025. Cette vision consensuelle sur le devenir du pays à l'horizon 2025 a été construite autour des aspirations des individus. Elle exprime ce que la majeure partie de la population malienne, y compris pauvre, souhaite : **« une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité ; une organisation politique et institutionnelle démocratique, garante du développement et de la paix sociale ; une économie forte, diversifiée et ouverte ; une baisse de la pauvreté et des progrès sociaux touchant toutes les régions et toutes les catégories de population ».**

Une telle vision est volontariste, elle se situe dans le prolongement des engagements internationaux pris dans différents sommets mondiaux particulièrement les Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015.

L'objectif général du CSCR :

Promouvoir une croissance redistributive et une réduction de la pauvreté, par la relance des secteurs productifs et la consolidation des réformes du secteur public.

Les objectifs spécifiques du CSCR :

- Accélérer la croissance: + 7% par an sur la période 2007-2011
- Améliorer le bien être des populations maliennes.

En tenant compte de la vision globale stratégique « Mali 2025 » et des problèmes évoqués plus haut, la vision de la Région de Ségou cadre de façon globale avec celle du Mali dans les termes suivants :

◆ Une Région qui soit le grenier du Mali :

Cette vision cadre avec « la croissance forte et durable des richesses mieux réparties au profit des pauvres, la satisfaction des besoins de revenu ».

◆ Les conditions de vie socio-économique des populations sont améliorées durablement :

Cette vision cadre avec « l'amélioration du bien-être des populations maliennes ».

La vision de la Région est également en cohérence avec les orientations d'aménagement définies dans le SRAT, à savoir :

- ◆ La mise en œuvre d'une politique régionale d'intensification et de diversification agricole, (i) orientée sur la production d'excédents céréaliers pouvant dynamiser les courants commerciaux régionaux, nationaux, sous-régionaux existants, améliorer les revenus des populations (le PIB régional), (ii) en adéquation avec les objectifs de protection/conservation de l'environnement ;
- ◆ Réduire les disparités sociales intra Communes, Cercles et Région à travers la mise en œuvre de programmes favorisant une bonne répartition spatiale des opportunités économiques, des revenus, des infrastructures (socio-éducatives, de santé, de communication..) et des ressources;
- ◆ Promouvoir et ou moderniser les productions industrielles (notamment agro-industrielles) et artisanales (par la formation, le perfectionnement et l'accès des artisans au crédit) ;
- ◆ Développer les activités sportives, artistiques, culturelles et touristiques

CHAPITRE 3

LES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE SEGOU

Les axes stratégiques et actions prioritaires :

La Région de Ségou s'est fixée trois objectifs généraux qui sont:

1. Dans le domaine de l'Economie rurale, augmenter les revenus des populations de façon durable par:

- L'augmentation des productions agricoles de la Région en vue d'une plus grande couverture des besoins nationaux et sous-régionaux ;
- Le développement et l'exploitation rationnelle de la filière élevage, pêche et pisciculture;
- Le développement de la filière fruits et légumes et les cultures d'opportunité.

2. Dans le domaine de l'environnement, assainissement, eau et énergie, améliorer le cadre de vie par:

- La conservation et la bonne gestion des ressources naturelles ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable;
- Le renforcement de l'assainissement;
- L'amélioration de l'accès à l'énergie.

3. Dans le domaine Social, apaiser la société par:

- L'amélioration du niveau d'accès des populations aux structures et la couverture de la Région en personnel sanitaire ;
- Le renforcement de fréquentation scolaire au second cycle de l'enseignement fondamental et l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- Le renforcement de la formation professionnelle pour la création d'emploi de jeunes.

Ces différents domaines prennent en compte le genre.

I. L' Economie Rurale :

La Région doit relever un certain nombre de défis à savoir :

- La réduction significative de l'incidence de la pauvreté humaine encore élevée (68 % de la population parmi laquelle près de 40 % vivent dans l'extrême pauvreté) ;
- La dégradation progressive des ressources naturelles de la Région dont le taux varie entre 3 et 6% pour les ligneuses, et 0,98% pour les herbacées ;
- La maîtrise de l'eau;
- Le financement de l'agriculture;
- L'accessibilité aux facteurs de production (matériels agricoles, produits phytosanitaires, semences et intrants);
- La valorisation, la diversification et une meilleure commercialisation des produits agricoles;
- La protection des végétaux;
- La protection et la sauvegarde de l'environnement;
- L'accès au foncier;
- La faible valorisation des produits et sous produits animaux et l'insuffisance des infrastructures de santé animale ;
- La faible rentabilité de la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques et la disparité intra- régionale des ressources ;
- La perte de la diversité biologique.

L'objectif ici est l'accroissement, la sécurisation et la diversification de la production alimentaire par le développement de la maîtrise de l'eau (agriculture irriguée par les aménagements hydro agricoles, petits barrages, bas fonds, gestions des pâturages et des points d'eau) et l'adoption des techniques d'intensification à travers:

- La facilitation de l'accès aux équipements et aux intrants;
- Le développement de l'accès au financement de producteurs et opérateurs des filières à travers les réseaux de crédit de proximité;
- Le désenclavement des Zones de production agricole et des grands marchés;
- Le renforcement des mesures de prévention ou de maîtrise des nuisibles des cultures, des grandes épizooties du bétail et la volaille domestique;

1.1. Stratégie agricole :

La Région est caractérisée par deux systèmes de culture : sèche et irriguée. Elle dispose également d'un important potentiel de terre aménageable en riziculture de bas-fonds dans tous les Cercles, estimé à près de 500 000 ha.

Les types de labours rencontrés sont : le manuel sur 16968 ha soit 3,78% des superficies cultivées, l'attelé sur 725 781 ha soit 91,94% et le motorisé sur 1492 ha soit 0,18% (Recensement Général de l'Agriculture 2004).

Dans la zone Office du Niger, l'un des objectifs majeurs de la politique agricole est d'amener les paysans à se regrouper en Organisation des Exploitants sur les Réseaux Tertiaires (OERT). Des tests variétaux sont en cours à l'ON (riz et tomate d'hivernage.....) aussi bien qu'à l'ORS (riz, variétés de mil et herbicides).

Dans le cadre de la recherche variétale, le Centre de Recherche de Cinzana exécute des programmes mil et niébé et une partie du programme sorgho. La station de recherche de Baramandougou effectue actuellement un test de pré vulgarisation de niébé.

L'un des objectifs fondamentaux de la stratégie agricole est la promotion de l'emploi rural et la lutte contre le chômage des jeunes ruraux par le développement des filières céréale, fruits et légumes et des cultures d'opportunités.

1.1.1. Filière céréale:

Axe1 : Augmentation de la production et de la productivité des cultures céréalières

Les actions retenues sont :

- L'extension des terres de cultures par l'aménagement de nouvelles terres dans les zones inondées, l'aménagement des bas-fonds, la réhabilitation des superficies peu productives ;
- La maîtrise d'eau;
- La mécanisation et la motorisation de l'agriculture
- L'intensification et la diversification des productions agricoles par l'amélioration des techniques culturales, l'amendement chimique et organique, la rotation des cultures, la production de semences améliorées (variétés adaptées), le développement de la recherche et la mise à disposition des services de vulgarisation des résultats de recherche ;
- La création d'usines de fabrique d'engrais

- L'accès au foncier;
- Le développement de la culture du blé notamment dans la zone de Macina ;
- L'intégration agriculture, élevage et sylviculture;
- L'élaboration et mise en œuvre des mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes et des ressources productrices notamment au niveau des périmètres aménagés de l'Office Riz Ségou et de l'Office du Niger.

Axe 2 : Le renforcement des capacités des producteurs :

Les actions retenues sont :

- Renforcement des compétences des producteurs à travers l'organisation des formations thématiques;
- La facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles et équipements appropriés,
- L'organisation et l'alphabetisation des producteurs,
- La facilitation de l'accès des producteurs au financement.

Axe 3 : La dynamisation des courants commerciaux régionaux et nationaux sur la base de l'excédent céréalier

Les actions retenues sont :

- l'organisation des producteurs agricoles en sociétés coopératives ;
- l'ouverture des échanges inter organisations paysannes de la Région avec les marchés extérieurs (au niveau national et sous régional) ;
- Faciliter l'accès des organisations paysannes aux crédits par le rapprochement des agences de micro crédits ;

1.1.2. Filières fruits et légumes

La production des fruits et légumes est en nette progression dans la Région. Ils constituent un complément alimentaire de la population et un avenir du développement de l'agro-industrie.

L'objectif de cette filière vise à « contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs et à la création d'emplois ruraux ».

Axe 1 : le développement de la filière fruits et légumes

Les actions à envisager sont :

- Incitation à la création des exploitations agricoles modernes (fermes, vergers) par des facilités d'accès au crédit et à la terre;
- Amélioration des variétés d'arbres fruitiers par le développement des techniques de greffage;
- organisation et renforcements des capacités des exploitants arboricoles et maraîchers;

Axe 2 : La valorisation des fruits et légumes

Les actions retenues sont :

- amélioration de la conservation des fruits et légumes (installation des infrastructures de conservation) et le renforcement des capacités des producteurs ;

- création des unités de transformation des fruits et légumes ;
- désenclavement des zones de production par l'aménagement des pistes rurales ;
- amélioration du circuit de commercialisation des fruits et légumes

1.1.3. Autres filières agricoles :

La Région dispose d'énormes potentiels de production en matière d'arachide, niébé, sésame, d'amende de karité, d'oseille de guinée, du manioc, du coton, de la canne à sucre etc., autour desquels le développement des PME/PMI est possible.

Axe 1 : Le développement et la valorisation d'autres filières porteuses

Les actions retenues sont :

- le développement des cultures de sésame, d'arachide, d'oseille de guinée, de l'échalote/oignon, de pomme de terre, de la tomate, de la pastèque et de manioc;
- la protection du karité;
- la vulgarisation de la culture du manioc et du sésame;
- la création des unités de transformation des noix de karité, du sésame, d'oseille de guinée et du manioc;
- la création des unités de conservation/transformation de l'oignon/échalote, de la pastèque, de la tomate et de la pomme de terre;
- le développement du circuit commercial de ces produits;
- le renforcement des capacités et le financement des acteurs de la filière ;
- Utilisation des résultats de recherche du Centre de Recherche de Cinzana sur les transformations agro-alimentaires

1.2. Stratégie Pastorale :

La Région dispose d'environ 1 773 000 ha de superficie à usage pastoral dont 405 988 ha aménagés par le PRODESO et par le PACT (Bellen), 1 367 010 ha sont à aménager (Document de l'Etude Pastorale de la Région de Ségou, Assemblée Régionale 2006). Les pâturages de Daouna (Bellen), de Nampalari; de Missibougou et de Sokolokungo dans le Wagadou sont les plus fréquentés de la Région par les animaux de l'intérieur et de l'extérieur.

La stratégie pastorale doit contribuer à l'amélioration substantielle de l'économie régionale à travers la valorisation et l'intensification des productions d'élevage (embouche bovine, ovine, production de lait, peaux et cuir), la mise en place d'une réglementation pastorale respectueuse de la faible capacité de charge, l'entretien des infrastructures, l'enrichissement des espaces pastoraux, une gestion concertée des périmètres pastoraux.

Axe 1 : Aménagement des parcours pastoraux et réglementation de l'espace pastoral

- La reconstitution des pâturages sur environ 1 367 010 ha (Document de l'Etude Pastorale de la Région de Ségou, Assemblée Régionale 2006);
- L'intensification progressive de l'élevage ;
- L'amélioration de l'alimentation du bétail (promotion des cultures fourragères et des techniques d'enrichissement de la paille);
- La préservation du disponible fourrager;
- L'amélioration des infrastructures pastorales (réalisation des points d'eau, parcs de vaccination, gîtes d'étape, aire d'abattage);
- L'identification et la matérialisation des pistes;
- L'organisation, le renforcement des capacités, la sensibilisation et la responsabilisation des éleveurs;

- La gestion des pâturages conformément à la charte pastorale (introduction des conventions locales de gestion des ressources pastorales);
- Le développement de la coopération transfrontalière en matière de gestion concertée des périmètres pastoraux;
- L'amélioration de la couverture sanitaire du bétail (éradication de la PPCB, PPR et l'amélioration du taux de vaccination contre les autres maladies à 70%),
- Le renforcement du système d'information zoo sanitaire ;
- Le suivi épidémiologie des maladies courantes du cheptel.

Axe 2 : la valorisation des produits de l'élevage

Cette valorisation s'articule autour des produits suivants: la viande, le cuir, la peau, le lait, la chair blanche et les œufs. Les actions retenues sont :

- La création des unités de transformation et de conservation des produits de l'élevage (tannerie, laiterie, abattoir moderne, centre de collecte de lait, Centre de collecte de peaux etc.);
- Organisation et formation des producteurs de la filière peaux et cuirs;
- L'amélioration du circuit de commercialisation des produits d'élevage (création des marchés à bétail et à volaille) ;
- La mise en place d'un crédit pour l'élevage intensif;
- La création des unités de production d'aliment volaille et de bétail ;
- L'organisation, l'encadrement et le financement des éleveurs et les professionnels du secteur autour des entreprises d'élevage (embouche, ferme d'élevage, aviculture...);
- La vulgarisation des programmes et techniques d'amélioration génétique des espèces;
- Le renforcement des services d'inspection sanitaire et de contrôle de qualité;

1.3. Stratégie en matière de la pêche et de pisciculture

La Région de Ségou dispose de très grandes potentialités en matière d'aménagement pour la pêche et la pisciculture:

- le Fleuve Niger et sont principal affluent le Bani ;
- les nombreux points d'eau permanents et semi permanents (mares, lacs, ban côtières, emprunts)
- les aménagements hydro agricoles (falas, canaux d'irrigation) ;

L'objectif est de développer la filière de façon à contribuer à l'accroissement des revenus des acteurs de ce secteur et de préserver l'environnement.

Les activités suivantes sont menées pour l'atteinte des objectifs fixés :

Axe 1 : le développement des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes aquatiques

- La lutte contre les plantes aquatiques,
- La mise en défends des pêcheries ;
- Le développement de la pisciculture ;
- La création des conditions favorisant la reproduction des espèces halieutiques ;
- La sensibilisation au respect des textes réglementaires et leur application ;

- La responsabilisation des producteurs dans la gestion des pêcheries et la préservation de l'environnement ;
- L'organisation, l'encadrement et le financement des pêcheurs et exploitants piscicoles.
- La création des infrastructures de production d'alevins;
- La réhabilitation des infrastructures de production d'alevins existantes.

Axe 2 : la valorisation des productions halieutiques et piscicoles :

- Le développement des techniques de pêches et de pisciculture;
- L'équipement des pêcheurs et des pisciculteurs ;
- Le développement des techniques modernes de conditionnement du poisson (caisses isothermes, les fours améliorés);
- La création des infrastructures de conservation, de traitement et de commercialisation du poisson ;
- L'amélioration du circuit de commercialisation et de valorisation des produits halieutiques et piscicoles ;
- L'organisation et la formation des acteurs de la filière;

II. Domaine de l'environnement, l'eau, l'assainissement, et énergie,

Les objectifs visés sont la protection/ conservation et la gestion rationnelle des ressources naturelles et de faune sauvage et la création d'un cadre de vie meilleur pour les populations.

2.1. Stratégie en matière environnementale

La Région de Ségou possède 16 forêts classées couvrant une superficie de 78.860 ha soit 1% de la superficie de la Région pour une norme internationale admise de 15%. Ces forêts subissent aujourd'hui une forte dégradation, quelques unes sont menacées de disparition.

Les défis majeurs à relever dans le domaine environnemental sont:

- la lutte contre la désertification et l'ensablement des lits des cours d'eau notamment le fleuve Niger;
- la protection de la faune et des espèces aquatiques

L'objectif de la stratégie environnementale consiste à rétablir l'équilibre écologique et développer les ressources sylvicoles.

Axe 1 : la protection/conservation de l'écosystème

Les actions suivantes sont retenues :

- La redéfinition des limites originelles des domaines classés de l'Etat en collaboration avec les populations riveraines et les mettre sous aménagement ;
- Au niveau du domaine classé de l'Etat, entreprendre des plantations d'enrichissement en collaboration avec les populations riveraines;
- La mise sous aménagement du maximum de massifs forestiers villageois viables en termes de superficies et de potentialités ;
- La création de zones d'intérêt cynégétiques (ZIC) pour la protection et la valorisation des ressources fauniques ;
- La récupération des zones dégradées impropres aux activités de production en collaboration avec les partenaires ;

- L'application des textes forestiers et vulgarisation des techniques de conservation/protection de l'environnement ;
- Le renforcement du partenariat avec tous les acteurs impliqués dans la gestion participative et durable des ressources naturelles ;
- L'encouragement de la production de plants notamment les espèces locales ;
- L'élaboration par les Collectivités Territoriales des conventions locales de gestion des ressources naturelles;
- L'attribution des domaines aux Collectivités territoriales et leur responsabilisation dans leur gestion;
- La création des Brigades anti- feu dans les Villages;
- La culture de l'éco- citoyenneté en milieu rural et urbain et scolaire par des séances d'IEC.

Axe 2 : la valorisation des ressources sylvicoles

- L'organisation de la filière bois ;
- L'organisation de l'exploitation des produits forestiers non ligneux ;
- Le renforcement et l'organisation des exploitants forestiers ;
- L'amélioration de l'exploitation des produits de cueillette ;

2.2. Stratégie en matière d'eau :

L'objectif de cette stratégie est de rendre l'eau potable disponible pour la population en quantité et en qualité et assurer les besoins de production, d'irrigation et d'abreuvement des animaux.

Les besoins de production, d'irrigation et d'abreuvement des animaux sont en parties satisfaits par la ressource en eau de surface (fleuves, mares, canaux d'irrigation). Cependant, force est de constater que la Région est déficitaire en point d'eau potable pour la consommation humaine et en infrastructure d'abreuvement des animaux de certains périmètres pastoraux de la Région.

Etant donné que le Mali dispose d'une politique nationale de l'eau qui définit les principes de gestion et d'exploitation de l'eau, la mise en œuvre des orientations stratégiques dégagées par cette dernière va sans nul doute contribuer à satisfaire les besoins en eau de la population, des animaux et de production agricole.

En application de la politique Nationale de l'eau, la Région de Ségou ambitionne de :

- a) en matière d'approvisionnement de l'eau potable des populations :
 - étendre le réseau EDM dans tous les chefs lieux de Cercles de la Région ;
 - créer des adductions d'eau dans tous les Centres Urbains de 5000 habitants et plus (chefs lieux de communes, villages) ;
 - réhabiliter les pompes à motricité humaine de la Région;
 - créer au moins un point d'eau moderne dans tous les villages de la Région ;
 - développer le Service publique de l'eau;
 - mettre en place de mesures de protection des ressources en eau;
 - élaboration d'un plan de développement régional en matière d'hydraulique.
- b) en matière d'abreuvement des animaux :

- aménager des points d'eau permanents dans les Périmètres Pastoraux de Missibougou, de Daouna, de Sokolokungo, dans le Cercle de Tominian, dans l'inter fleuve du Cercle de Macina;
- aménager des mares temporaires dans les zones de pâturages et de parcours et la construction des barrages de retenue d'eau.
- mettre en place des mécanismes de gestions concertées des ressources en eau;
- dynamiser les Conseils locaux et Régional de l'eau.

2.3. Stratégie en matière d'assainissement

Axe 1 : La maîtrise de l'urbanisation des villes et centres urbains,

- La promotion des logements sociaux et la vulgarisation des constructions en banco stabilisé;
- c) L'élaboration des schémas d'urbanisme pour toutes les localités d'au moins à 5000 habitants ;
- d) L'immatriculation des parcelles appartenant à l'Etat et aux Collectivités territoriales;
- e) L'élaboration des PUS (Plan d'Urbanisme Sectoriel) dans les localités ayant un Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU).
- f) L'élaboration des plans de masse des centres villes et chefs lieux de Communes et gros villages pour faciliter l'élaboration des plan d'assainissement etc.

Axe 2 : l'élaboration et mis en œuvre des plans d'assainissement des villes d'au moins 5000 habitants ;

Les actions retenues sont :

- g) le développement des Voiries, Réseaux et Drainage dans les chefs lieux de Cercles et Centres Urbains ;
- h)** la mise en place d'un mécanisme de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et des déchets solides.
- i) l'organisation et la responsabilisation de la population ;

2.4. Stratégie en matière d'énergie :

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie domestique. Malgré les mesures d'économie de bois et les stratégies de substitution mises en place, la Région reste déficitaire en bois.

Par ailleurs, l'essor industriel exige que les besoins d'électrification (ligne électrique haute tension) soient couverts. Il se trouve également que dans ce domaine la couverture assurée par l'EDM reste faible, même s'il existe la perspective d'interconnexion avec le réseau Haute Tension de la Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette stratégie est d'améliorer la couverture en électricité de la Région de façon équitable et de développer des stratégies de substitutions d'énergie à usage domestique.

La mise en œuvre de la Politique Nationale en matière d'Energie permet de prendre en compte l'essentiel des préoccupations de la Région en énergie. Cependant elle compte dans le cadre de son développement socio économique, dans la décennie rendre l'électricité plus disponible et plus accessible par la population :

Axe 1 : le renforcement de la couverture en électricité de la Région :

Les actions retenues sont :

- j) l'interconnexion du réseau Haute tension du Mali-Côte d'Ivoire ;

- k) l'interconnexion des réseaux Haute tension Ségou-Bla-San ;
- l) la création des lignes de Moyenne tension en direction des chefs lieux de Cercles et agglomérations suivants les axes Ségou-Macina, Ségou-Markala- Niono, Ségou-Bla-San-Tominian, Ségou-Konobougou- Barouéli ;
- m) l'installation et la mise en service du volet électricité au seuil de Talo ;
- n) l'extension du réseau EDM dans l'Agglomération Urbaine de Ségou (Sébougou, Pelengana et Ségou) ;
- o) le développement de l'électrification rurale à travers les énergies renouvelables.

Axe 2 : le développement de l'énergie de substitution du bois à des fins domestiques

- p) le développement et la valorisation du biogaz et du biocarburant;
- q) la promotion et la valorisation de la culture du pourghère ;
- r) la création des unités de transformation des graines de pourghère ;
- s) le développement de l'énergie solaire et éolienne et l'exploitation hydroélectrique du seuil de Talo ;
- t) la facilitation de l'accès au gaz butane à la population ;
- u) l'installation d'un dépôt de gaz et de carburant à Ségou.
- v) développement des technologies d'économie de l'énergie.

III. Domaine social

Les stratégies dans ce domaine visent à résoudre les problèmes de ressources humaines notamment ceux liées à la qualité de l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi; à l'accès de la population aux services de santé de qualité, à la quiétude (paix et sécurité) de la population; à la sécurité routière; au respect du genre et le développement de la Solidarité.

Les défis à relever sont :

- ♦ La faible accessibilité des populations aux structures sanitaires (accessibilité géographique au PMA dans un rayon de 5 km est de 45% moins de la moitié de la population) accentué d'une insuffisance de personnel sanitaire ;
- ♦ Le faible taux de fréquentation scolaire au second cycle notamment chez les filles (26,2%) et 35,8% dans la Région ;
- ♦ La faible qualité de l'enseignement accentuée de l'insuffisance d'enseignant et d'infrastructures scolaires.
- ♦ Le faible taux d'emploi dans la Région (l'emploi régulier est de 9,1%, le taux d'occupation de 15 ans et plus est de 54,5%)
- ♦ L'insécurité routière grandissante sur la RN6.

1.1. Stratégie Scolaire et Educative :

L'objectif: Que tous les enfants de la Région de Ségou achèvent une éducation de base de qualité afin que la Collectivité Territoriale puisse avoir des ressources humaines nécessaires à son développement économique, social et culturel.

La stratégie repose sur le renforcement de la scolarisation (ratio élève /classe 1/40, Ratio Elève maître : 1/40, taux de scolarisation premier cycle : 100% au second cycle : 50%) et le développement d'un enseignement de qualité à travers les axes suivants :

Axe 1 : L'amélioration de l'accessibilité des enfants à l'école

- La construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classe (en fonction des disparités) ;
- L'augmentation du nombre d'école par des nouvelles créations ;
- La construction et l'équipement des bibliothèques et laboratoires ;
- La construction d'un deuxième Lycée publique à Ségou et des lycées publiques et d'autres structures d'enseignements techniques et professionnelles à Barouéli, Macina, Niono, Bla et Tominian;
- Création d'une école de l'éducation spécialisée (sourd-muet, aveugle...);
- La généralisation de la parité à l'inscription des filles et des garçons dans l'enseignement fondamental;
- La mise en place de stratégies locales spécifiques pour la scolarisation des filles en situation difficile;
- Amener les Autorités locales à s'impliquer fortement dans l'amélioration du taux de scolarisation.

Axe 2 : L'amélioration de la qualité de l'enseignement

- Le recrutement des maîtres en nombre suffisant et leur répartition spatiale ;
- Le renforcement des capacités en genre des agents de l'éducation;
- La construction d'un Institut de Formation des Maîtres à Ségou;
- La formation continue des enseignants;
- La disponibilité du matériel didactique;
- La responsabilisation des parents d'élèves dans la gestion des problèmes scolaires;
- La création d'un Centre de Formation des moniteurs pour l'éducation de la petite enfance;
- L'encouragement des initiatives privées dans la création et le fonctionnement des écoles;
- La création d'un Pôle Universitaire à Ségou.

Axe 3 : le développement sportif et culturel

- Construction d'une Maison des Jeunes dans toutes les Communes de la Région et la réhabilitation de celles existantes;
- Construction de Stades à Barouéli, Bla et Tominian ;
- Construction de salles de spectacles à Bla, Barouéli, Macina, Niono, San, Tominian ;
- Renforcement de l'encadrement sportif depuis la base jusqu'au niveau région ;
- Création d'infrastructures et des Centres de Formation Sportives dans les Communes ;
- Multiplication des compétitions artistiques, culturelles et sportives ;
- Valorisation et Protection des sites historiques ;
- Construction d'un musée régional à Banankoro (Commune de Pelengana) et des Musées locaux dans les Cercles et Communes.

1.2. Stratégie de l'élévation de la situation socio sanitaire

La mise en œuvre de cette stratégie doit permettre d'augmenter le taux d'accès au PMA dans un rayon de 5 km et améliorer la qualité des services de santé et de créer une Solidarité Régionale.

Ceci doit reposer sur les différents axes stratégiques suivants :

Axe 1 : La création et l'équipement des infrastructures socio-sanitaires

- La révision de la carte sanitaire de la Région ;
- Création d'une Ecole Secondaire de la Santé à Ségou;
- La construction et l'équipement des CSCOM conformément à la carte sanitaire ;
- Le renforcement des équipements des services de santé ;
- La réhabilitation et la rénovation des Centres de Santé de Référence de San, Niono, Macina et Markala;
- La construction et l'équipement des centres communaux de développement social ;
- La construction et l'équipement des services de développement social (Ségou, Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Markala) ;
- La construction et équipement d'un Hôpital Régional à San ;
- La construction et l'équipement des Services de Médecine générale à l'Hôpital Régional de Ségou;
- La construction des maisons d'astreintes pour le personnel de l'Hôpital Régional Nianankoro Fomba de Ségou
- La construction de la Maison des Aînés dans tous les Cercles de la Ségou.

Axe 2 : L'amélioration de la qualité des services et prestations de santé ;

- Le recrutement et le redéploiement du personnel qualifié en fonction des besoins ;
- Le recrutement de médecins spécialistes ;
- Le renforcement des capacités en genre des agents de la Santé
- Le renforcement de la sensibilisation autour des IST/Sida, le paludisme, les maladies liées à l'eau et à l'insalubrité.
- La sensibilisation des populations pour une meilleure fréquentation des CSCOM par les femmes;
- La diminution du taux de mortalité maternelle et infantile et augmenter les consultations prénatales et la réduction de la mortalité et morbidité liées aux maladies prioritaires.

Axe 3 : Le développement de la protection sociale et de la quiétude (paix et sécurité) de la population.

- Le recrutement de personnel technique nécessaire ;
- La mise en place d'un Fonds Régional de Solidarité ;
- La promotion des mutuelles de santé et société coopérative dans les Communes ;
- L'identification et la prise en charge des groupes vulnérables ;
- Une meilleure couverture de l'ensemble de la population en matière de protection sociale;
- La prévention du VIH/SIDA;
- La prise en charge des soins et le soutien aux personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA;
- La gratuité des soins des fistuleuses;
- La gratuité des traitements des femmes ayant des grossesses extra utérine;
- La mise en place des mécanismes de prise en charge des indigents au niveau communal ;
- Un meilleur accès des plus démunis aux services sociaux de base;
- La dynamisation du plan ORSEC (organisation de secours) à tous les niveaux ;
- Mise en place d'une Convention Régionale de Lutte Contre les Pires Formes du Travail des Enfants dans la Région ;

- La promotion de la santé communautaire;
- La lutte contre la mendicité dans la Région;
- Le renforcement de la prévention et de la gestion des conflits communautaires;
- Le renforcement de la stratégie de gestion des catastrophes;
- L'équipement et le renforcement des capacités des Forces de sécurité intérieure et de la Protection Civile;
- L'amélioration de la sécurité routière et fluviale et la lutte contre le Transport Mixte;
- Le renforcement des capacités de la Société Civile;
- La mise en place d'un fonds revolving pour le financement des AGR ou micro projets pour les organisations communautaires et associations et groupements des femmes ;
- La plus grande représentativité des femmes dans les instances dirigeantes des associations de santé;
- L'amélioration de la visibilité économique des femmes;
- La mise en œuvre d'un vaste programme d'investissement et mobilisation sociale sur les questions de genre en direction des décideurs, de la Société et des leaders d'opinion;
- L'instauration de l'assistance juridique au profit des femmes démunies;
- Le développement d'un programme de sensibilisation à l'intention des différents acteurs de la société à l'exercice légal de la citoyenneté par l'homme et la femme;
- Favoriser la participation des femmes à l'élaboration des plans de développement, la prise en compte de leurs besoins spécifiques ainsi que leur implication dans la mise en œuvre de ces Plans;
- Le renforcement des programmes d'information et de sensibilisation sur la planification familiale, IST/SIDA, les pratiques néfastes à la santé de la femme en direction des hommes et des femmes;
- Le développement des systèmes de protection sociale des populations.
- Le désengorgement des Maisons d'Arrêt et l'humanisation des conditions de détention;
- la modernisation des outils de travail du système judiciaire ;
- la construction de Palais de Justices appropriés dans tous les Cercles;
- Le développement et le renforcement de la coopération décentralisée entre les Collectivités Territoires de la Région et celles du Burkina Faso et de la Mauritanie.

1.3. Stratégie d'emplois

L'objectif à atteindre est de trouver des réponses adéquates à la sécurisation des emplois, la réduction du chômage et du sous emploi, l'adoption des formations aux besoins du marché.

Elle est axée sur :

Axe 1 : La formation des ressources humaines compétentes et adaptées

- La construction des Centres de Formations qualifiantes et par apprentissage pour les néo-alphabètes des CAF et les finalistes des CED et des CAFE ;
- La création des Centres de Formations Professionnelles qualifiantes et par apprentissage pour la prise en charge des non orientés du DEF, des recalés du Bac ou de l'école supérieure ;
- Adéquation formation/emploi ;
- La transformation des CAR (Centre d'Animation Rurale) en Centre de Formation qualifiante et d'apprentissage.
- L'élaboration des Schémas Régionaux de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Axe 2 : le développement des opportunités d'emplois notamment pour les jeunes

Ce développement passe surtout en milieu rural par la création des travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre HIMO).

Le développement des PME/PMI par la valorisation des produits agricole et d'élevage ; de l'Artisanat et le Tourisme contribue considérablement au développement des opportunités d'emplois notamment pour les jeunes.

♦ Le développement des PME/PMI.

L'objectif de cet axe est de créer, sinon d'accroître la valeur ajoutée aux productions agricoles et d'élevage qui sont essentiellement vendues à l'état primaire.

Les actions retenues sont les suivantes:

- La création des unités de transformation et de conservation des produits maraîchers, de la viande, des produits laitiers, des céréales, des fruits, des produits agricoles, des produits halieutiques, des produits sylvicoles, huilerie,
- La création d'un Fonds Régional d'Appui au Secteur Privé;
- La création des ateliers et fabrique de type artisanal (atelier et fabrique de matériel agricole, tannerie, savonnerie etc.).
- Le commerce par le développement des infrastructures marchandes moderne et le développement des circuits commerciaux (le développement des moyens de transport, le désenclavement interne de la Région, l'accès au financement des commerçants).
- La promotion du secteur privé en matière de communication (développer des services vendables à travers des programmes de NTIC, la téléphonie, les radios, la télévision).
- Fabrique d'aliments bétail
- Le financement public des initiatives pour la création de PME/PMI (capital à risque, prise de participation etc.),
- L'appui à l'émergence d'un entrepreneuriat féminin et jeune et consolidation des Activités Génératrices de Revenus (AGR) par la mise en œuvre des mesures particulières qui favorisent l'accès des femmes et des jeunes au crédit;
- L'organisation du secteur informel;
- Le développement du marché de services privés d'appui aux entrepreneurs.

♦ Le développement de l'artisanat et du tourisme à travers :

- L'identification, l'aménagement et promotion des sites touristiques ;
- Le développement des infrastructures d'accueil ;
- Le développement de l'écotourisme à San, Bla, Ségou et Tominian et notamment tout au long du fleuve Niger et de son principal affluent le Bani;
- La formation des professionnels du secteur (hôtelier, guide touristique, agences de voyage....) ;
- La rentabilisation des manifestations culturelles (festival sur le Niger, Fesmama de Markala, Sankemo etc.);
- Le développement et le renforcement de l'artisanat utilitaire et d'art;
- La mise en place des Chambres des Métiers dans les Cercles où elles n'existent pas;

- o La création d'un village artisanal dans tous les Cercles;
- o L'organisation et le renforcement des capacités des artisans;
- o L'artisanat par la professionnalisation du métier et l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de l'artisanat (organisation de foire artisanale, participation aux foires et exposition internationales).

ANNEXES

Annexe 1 : LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, DE TELECOMMUNICATION/TIC ET POSTE

1. le développement des infrastructures de transport :

A. Réseau routier :

L'objectif est l'augmentation du niveau de désenclavement interne et externe de la Région à travers :

- l'entretien régulier et adéquat des réseaux existants
- bitumage des artères principales
- relier toutes les Communes de la Région

Le réseau routier comprend :

- Route Communale : 7454 km en terre (790 liaisons)
- Route locale : 4048 Km en terre (152 liaisons)
- Route Régionale : 694 km (08 liaisons)
- Route Nationale : 1213Km dont 721 km Bitumés et 492 km en terre
- Pistes rurales : 476 km en terre (non classées)

Les actions retenues :

1) Routes d'intérêt national :

- Bitumage des routes : Banankoro-Dioro RN 34, Macina -Diafrabé- Tenenkou : RN 32, Niono-Diaby- Gomakoura - RN 33 (prévu en 2008 avec MCA), Tominian – frontière Burkina (Etude de faisabilité prévue en 2008), Tronçon Diéli –RN6 bitumage en cours, Tion-Tominian bitumage en cours,
- Création d'autoroute: Bamako-Fana en 1ere étape et Fana-Ségou 2eme étape.

2) Route d'intérêt régional :

Bitumage route Konobougou -Barouéli- Tamani (RR14)

Routes latéritiques :

Nara -Sokolo dont les travaux sont finis (piste rurale)

Gouendo- Zambougou- Sanando- Tissala- Falo- Bla (RR20) réhabilité en 2007

Macina-Monimpébougou-Niono (RR22) étude de faisabilité en 2008

3) les voies urbaines :

Constat : état défectueux dans l'ensemble,

- bitumage de 5 km de routes urbaines à San, à Niono et 11 km à Ségou,
- appui aux Collectivités Territoriales dans l'entretien des routes et voies urbaines.

B. Transport fluvial :

Il est assuré par la COMANAV et les pinasses.

Actuellement 17 rotations de bateau en moyenne par an sont assurées.

Présence de 4 quais non aménagés,

L'objectif est :

- aménager les quais de Markala, Dioro, Macina et renforcer le quai de Ségou
- disposer des bateaux à fond plat pour augmenter le nombre de rotation,
- Procéder à un dragage du fleuve;
- Assurer la sécurité fluviale.

C. Transport Aérien :

Il existe 3 pistes d'atterrissage réhabilitées en 2004 (Molodo 700m, Nampala 1400m, Dogofry 1000m) et une piste à Kolongotomo (500m à réhabiliter) dans la zone office pour lutte contre les déprédateurs surtout les oiseaux granivores et les criquets migrants.

La construction d'un aéroport aux environs de l'Agglomération Urbaine de Ségou est une nécessité.

2. Télécommunication/TIC et Poste:

a) Dans le domaine des télécommunications/TIC, ***l'objectif est de parvenir à la couverture totale de la Région à travers l'extension et le maintien des réseaux existants et le développement des nouvelles technologies (réseau fixe et mobile et Internet).***

Il faut envisager :

- réalisation des réseaux d'infrastructures structurantes ;
- réalisation de la liaison Bamako-Sévaré en fibre optique permettant le raccordement de toutes les localités importantes traversées de la Région;
- maillage de la Région pour couvrir l'intérieur en téléphonie fixe et mobile;
- promotion du secteur privé en matière de communication.

b) Dans le domaine de la Radio et Télévision, il faut envisager la :

- couverture télévisuelle de toute la Région;
- création d'une Chaîne Régionale de Télévision;
- installation d'un émetteur TV5 dans les Communes Urbaines de la Région.

c) Dans le domaine de Poste, il faut envisager le:

- développement des Services de Poste dans les Chef lieu de Cercle.

Annexe 2 : Les Objectifs et actions prioritaires de développement recensés lors des concertations dans les Cercles de la Région.

Cercle de Barouéli :

Les objectifs et actions prioritaires du Cercle sont :

- Construction des salles de classes et recrutement des enseignants;
- Création d'un lycée publique à Barouéli et ouverture du Centre de Formation Professionnelle (formation professionnelle) de Barouéli ;
- Création des unités de transformation et de conservation des produits maraîchers (pastèques tomates) ;
- Construction de 4 magasins de conservation de l'huile de karité ;
- Renforcement des services techniques en ressources humaines ;
- Promotion des opérateurs économiques pour la commercialisation des intrants agricoles ;
- Amélioration / extension du réseau d'adduction d'eau et création des points d'eau notamment des puits à grand diamètre;
- Electrification de la ville de Barouéli et des communes à travers le réseau interconnecté de l'EDM ;
- Création des centres culturels, sportifs et des salles de spectacle ;
- Construction des pépinières ;
- Aménagement des mares et lacs de retenue d'eau ;
- Construction d'infrastructures d'élevage (aires d'abattage soit 15 aires pour les 11 Communes, parcs de vaccination à raison de 10 parcs par commune) ;
- Aménagement des pistes pastorales et lieux de pâturages ;
- Aménagement d'un marché à bétails à Tissala et d'un marché à volailles à Konobougou ;
- Construction d'une station de carburant à Barouéli;
- Aménagement des casiers de Famana dans la plaine de Tamani (Office Riz Ségou) ;
- Matérialisation des parcours ou axes de passage des animaux (réhabilitation des pistes).
- Construction de la route Sanando-Gouendo-Tesserela-Ségou ;
- Aménagement du collecteur de Tamani.
- L'extension de la téléphonie mobile et fixe

Cercle de Bla :

Les objectifs et actions prioritaires du Cercle :

Le chef de la mission, M. Birama SISSOKO a défini la vision puis donné quelques exemples. Les visions ci-dessous ont été formulées par les participants :

- La construction de la maison des jeunes ;
- L'organisation de marché à bétail ;
- La création et l'extension des points d'eau dans les Communes et les quartiers périphérique de centres urbains ;
- Le développement, la recherche et la vulgarisation des semences ;
- L'aménagement des plaines ;
- La réduction du taux de prévalence du VIH/SIDA ;

- Le développement du programme « Sandji » ;
- L'utilisation des semences améliorées ;
- La construction et la réfection des parcs de vaccination ;
- La diversification des productions agricoles ;
- Les développements des productions animales en introduisant l'insémination artificielle ;
- L'amélioration de l'alimentation du bétail ;
- La construction d'un abattoir ;
- L'introduction des nouvelles races ;
- L'octroi de crédits pour l'embouche bovine ;
- Le développement de la pisciculture ;
- L'organisation des pêcheurs et pisciculteurs en coopératives et en les félicitant l'accès aux crédits ;
- La redynamisation du reboisement ;
- La limitation du défrichement des nouveaux champs ;
- La recherche des financements pour le schéma d'assainissement ;
- La construction des salles de classes et le recrutement d'enseignants ;
- L'implantation d'un lycée public et d'un Centre de Formation Professionnelle (formation qualifiante) ;
- L'atteinte à 90% du taux de scolarisation ;
- L'équipement de la morgue du Centre de Santé de Référence ;
- La redéfinition des aires de santé conformément à la politique de décentralisation ;
- Le développement des mutuelles de santé ;
- La sensibilisation de la lutte contre le VIH ;
- La lutte contre la malnutrition ;
- Le renforcement des structures sanitaires à Yangasso ;
- La création d'une usine de conditionnement (pastèque, tomate ...) ;
- Le développement des cultures du sésame, et plantation de pourghère et le karité ;
- La construction d'une centrale hydro électrique sur le barrage de Talo ;
- Le développement du tourisme notamment l'écotourisme ;
- Le développement du maraîchage le long du Bani ;
- L'extension du téléphone fixe et mobile ;
- L'électrification de la ville de Bla par l'EDM ;
- L'aménagement des routes entre toutes les Communes et le chef lieu de Cercle ;
- L'implantation des postes de sécurité dans les communes et une compagnie de sapeurs pompiers à Bla ;
- La construction d'un complexe sportif à Bla et d'une aire multifonctionnelle pour les Communes ;
- L'achèvement et l'équipement de la bibliothèque ;
- L'accélération du processus de transfert des ressources dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique ;
- La poursuite de la déconcentration des services de l'Etat ;
- La dotation des communes en ordinateurs ;
- La création d'un Centre de formation artisanale ;
- La construction d'un marché moderne ;
- Le développement de l'apiculture et faciliter l'accès aux crédits aux apiculteurs ;
- L'aménagement d'une gare routière à Bla ;
- l'extension des banques à Bla et la décentralisation de la micro finance dans les communes ;
- Le développement de la filière avicole.

Cercle de Macina

Les objectifs et actions prioritaires du Cercle :

- Construction des salles de classes (surtout au second cycle) en mettant un accent particulier sur la zone de l'inter fleuve ;
- Création des unités de transformation et de conservation des produits maraîchers ;
- Introduction de la culture des plantes (Pourghère, Tournesol,) pour la production du carburant pour les machines agricoles et autres ;
- Aménager le fala de Boky Wéré ;
- Aménagement des sites de décharges des déchets solides (décharge de transit et décharge finale) ;
- Mise en place d'un réseau d'adduction d'eau dans les gros villages du Cercle;
- Electrification de la ville de Macina et des chefs lieux de commune ;
- Création des centres culturels, sportifs et des salles de spectacle ;
- Désenclavement du Cercle à travers la construction des routes Macina-Monimpébougou-Niono ; Kolongotomo-Boky Wéré-Macina et le développement de la téléphonie rurale ;
- La réhabilitation de la piste d'atterrissage de Kolongotomo
- Construction d'un lycée publique ;
- Mise en œuvre d'une politique de reboisement en compensation des nouvelles terres aménagées ;
- Aménagement des espaces pastoraux pour éviter les conflits agriculteurs éleveurs ;
- Matérialisation des parcours ou axes de passage des animaux (réhabilitation des pistes) ;
- Le développement de la culture du Blé ;
- Le renforcement de la lutte contre les déprédateurs ;
- Aménagement des mares et ban côtières villageoises pour la pisciculture ;
- Réalisation des infrastructures pastorales dans le Périmètre Pastoral de Missibougou ;
- L'ouverture du Centre de Formation Professionnelle (formation qualifiante) de Ké- Macina ;
- Assainissement de la ville de Macina et les gros villages du Cercle ;
- La protection des berges des villages riverains au bord du fleuve ;
- Mise en valeur des plaines du Delta 2 (badialani) ;
- Accompagnement du Cercle dans la mise en œuvre de la convention agro-pastorale.
- Création des Stations de production des alevins
- Pour le développement de l'artisanat, la mise en place de la Chambre des métiers ;
- La mise en place des agences bancaires dans le Cercle ;
- Création des infrastructures d'accueil, la valorisation des sites touristiques et la promotion du Festival Culturel de l'Inter Fleuve;
- Le développement de l'inter collectivités ;
- Promotion des PME /PMI dans le Cercle ;
- L'organisation des producteurs (Monde rural) et le renforcement de leur capacité ;
- La réhabilitation du Centre de Santé de référence et le renforcement de son plateau technique ;
- Création d'une morgue ;
- La création des points d'eau potable dans les villages de la Commune rurale de Monimpébougou ;
- La réhabilitation des pompes à motricité humaine dans le Cercle.

Cercle de Niono

Les objectifs et actions prioritaires du Cercle :

- Création des cases sanitaires pour les localités éloignées des CSCOM ;
- Création des unités de transformation et de conservation des produits maraîchers et laitiers ;
- Multiplication des unités de micro finance en baissant les taux d'intérêt ;
- Amélioration du système de drainage des eaux usées et pluviales de la ville de Niono et de tous les gros villages ;
- Aménagement des sites de décharges des déchets solides (décharge de transit et décharge finale) ;
- Amélioration / extension du réseau d'adduction d'eau ;
- Electrification de la ville de Niono et des communes à travers le réseau interconnecté de l'EDM ;
- Création des centres culturels, sportifs et des salles de spectacle ;
- Désenclavement du cercle à travers la construction des routes suivant les axes : Niono – Nampala ; Niono – Pogo ; Niono – Tenenkou ; Niono – Macina ;
- Construction d'un lycée public et d'un Centre de Formation Professionnelle (formation qualifiante) ;
- Mise en œuvre d'une politique de reboisement en compensation des nouvelles terres aménagées ;
- Aménagement des espaces pastoraux de Missibougou, de Daouna et de Sokolokungo (Wagadou) ;
- Aménagement des étangs piscicoles et des mares ;
- Construction d'un abattoir ;
- Aménagement des parcs de vaccination et des gîtes d'étapes ;
- Matérialisation des parcours ou axes de passage des animaux (réhabilitation des pistes) ;
- Construction d'une Maison des personnes âgées et des anciens combattants ;
- Construire des locaux et logements pour les services publics.
- Dotation du Centre Santé de Référence en équipements en personnel qualifié ;
- Le développement et la promotion de la coopération entre les Collectivités Territoriales pour la gestion des ressources naturelles.
-

Cercle de San

Les objectifs et actions prioritaires ci-dessous ont été retenus dans le Cercle :

- L'augmentation de la production de lait et de viande ;
- L'application de la charte pastorale et l'élaboration du schéma pastoral ;
- L'organisation de marché à bétail ;
- L'éradication de la péri pneumonie contagieuse bovine ;
- Le faible taux pour les autres épizooties ;
- La création et l'extension des points d'eau dans les Communes et les quartiers périphérique de centres urbains ;
- La couverture des Communes en énergie ;
- L'augmentation du taux de reboisement de Communes ;
- Le développement de l'intercommunalité pour la gestion des ressources naturelles ;
- L'adaptation de la mécanisation avec l'environnement ;
- La synergie entre les différentes structures de l'agriculture ;
- Le développement, la recherche et la vulgarisation des semences ;

- L'extension de la plaine de San Est ;
- L'aménagement d'une trentaine de bas fonds ;
- L'extension des filières porteuses d'emploi ;
- La formation des Elus (Maires et Comités de Gestion) en action éducative ;
- La réduction du taux de prévalence au VIH;
- L'accès aux ARV à 100% aux séropositifs ;
- La mise en place des mutuelles de santé dans au moins 80% de commune ;
- La réduction du taux de mal nutrition chronique de 80% ;
- La formation des 50% des associations ;
- La création d'une compagnie de sapeurs pompiers ;
- La dotation en centre de secours ;
- L'implication des populations dans les actions de sécurité ;
- La création d'un journal local ;
- Le développement de la synergie entre les ONG ;
- La dotation des communes en spi ros ;
- La création des comités d'hygiènes et d'assainissement dans les communes ;
- La promotion de l'intercommunalité et du jumelage entre les communes ;
- La construction des routes entres tous les chefs lieux des communes ;
- L'extension du téléphone fixe dans toutes les communes ;
- L'éradication des transports mixtes ;
- L'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme de Djéli, Sy et Téné ;
- La construction d'un pont sur le Bani à Belenitiégni ;
- La promotion de la pisciculture tout le long du Bani et l'étang de San central ;
- La création des unités industrielles ;
- L'aménagement des berges ;
- Le développement de l'Hôtellerie et du tourisme ;
- La construction de la maison des jeunes ;
- La construction d'un centre culturel au niveau des Communes ;
- Le maintien et la redynamisation du meeting de San ;
- Construction d'un Hôpital Régional à San

Cercle de Ségou

Il a été dégagé les objectifs suivants :

- Environnement
- désenclavement intérieur
- renforcement de la sécurité intérieure
- renforcement de la Sécurité alimentaire
- création d'emplois par la présence de source d'énergie alternative et d'industries agro alimentaire.

Cercle de Tominian

Les objectifs et actions prioritaires du Cercle :

- Désenclavement extérieur (bitumage de la route Tominian-Bénéna-frontière Burkina Faso) ;
- Le développement des infrastructures d'accueils et la valorisation des sites touristiques ;
- Le développement des industries de transformation (karité, sésame, mil,);
- La couverture totale de la télévision dans le Cercle ;
- La mise en place des agences bancaires et le système financier décentralisé ;

- Le développement de l'enseignement secondaire, technique et professionnel ;
- Le développement du maraîchage ;
- La maîtrise des eaux de surface à travers l'aménagement des bas fonds
- L'ouverture des pharmacies (humaines et animales) ;
- La construction de nouveaux locaux pour le Centre de Santé de Référence ;
- Le développement des infrastructures sportives, culturelles artisanales et des télécommunications ;
- Le développement des mutuelles ;
- La mise en place d'un projet de développement pour Tominian ;
- Le développement du secteur tertiaire ;
- Le recul de l'alcoolisme ;
- La mise en place d'une convention pastorale locale ;
- L'achèvement de la déconcentration des services ;
- La promotion de la culture du pourghère ;
- La vulgarisation des filières porteuses (sésame, fonio et oseille de guinée) ;
- L'équipement des services de sécurité (gendarmerie, garde républicaine) ;
- L'amélioration de l'habitat ;
- Le développement de la pisciculture.